



HAL
open science

Éthique entrepreneuriale : quels enjeux pour une anthropologie de l'éthique entrepreneuriale ?

Kiné-Sira Cissé

► **To cite this version:**

Kiné-Sira Cissé. Éthique entrepreneuriale : quels enjeux pour une anthropologie de l'éthique entrepreneuriale ?. Anthropologie sociale et ethnologie. 2016. dumas-01361493

HAL Id: dumas-01361493

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01361493>

Submitted on 7 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ
UFFR ALLSH Département d'anthropologie
Master 1 d'anthropologie sociale et culturelle
Spécialité Europe

Éthique entrepreneuriale :
Quels enjeux pour une anthropologie de
l'éthique entrepreneuriale ?

Kiné-Sira CISSÉ
Sous la direction de Ghislaine Gallenga
2016

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE
UFFR ALLSH Département d'anthropologie
Master 1 d'anthropologie sociale et culturelle
Spécialité Europe

Éthique entrepreneuriale :
Quels enjeux pour de l'anthropologie de l'éthique
entrepreneuriale ?

Kiné-Sira CISSÉ
Sous la direction de Ghislaine Gallenga

2016

Crédit photo : http://www.buildingpartnerinvestors.com/wp-content/themes/forthgear-kickstart/images/bg_3.png

Remerciements

Je souhaite remercier Ghislaine Gallenga avant tout. Merci d'avoir supporté mes divagations et mes idées farfelues tout au long de cette année. Je suis reconnaissante de la patience et la pédagogie dont elle a su faire preuve chaque mois et toujours dans l'humour.

Je voudrais aussi remercier ma famille et plus particulièrement mes parents qui sont et resteront le pilier de ma motivation, eux qui m'ont appris la persévérance et la patience, ces deux vertus qui habitent le cœur pieux.

Enfin, je remercie mes amis pour leurs encouragements et rires qui ont su égayer mes longues journées de rédaction.

Table des matières

Introduction	6
I. Faire une anthropologie de l'éthique entrepreneuriale : définitions et usages	11
1. Éthique entrepreneuriale : définition d'un objet	11
A. <i>Le Discours</i>	12
B. <i>Pressions sociales</i>	14
C. <i>Anthropologie et entreprise</i>	16
D. <i>L'éthique entrepreneuriale et la recherche anthropologique</i>	17
2. L'éthique comme outil de marketing et de communication	20
A. <i>Éthique et marketing</i>	20
B. <i>Éthique, gestion et management</i>	23
3. L'éthique comme <i>policy</i>	25
A. <i>Une approche par l'anthropologie politique et des institutions</i>	25
B. <i>Ethics as policy</i>	26
II. Vers une dialectique entre l'éthique entrepreneuriale et l'anthropologie de la morale	29
1. Poser un cadre	30
A. <i>L'anthropologie et la morale</i>	30
B. <i>Vers une anthropologie de l'éthique et de la morale</i>	32
C. <i>Quelques clés conceptuelles</i>	36
2. Dilemmes éthiques et crise morale (<i>moral breakdown</i>)	37
A. <i>Moral Breakdown</i>	37
B. <i>L'éthique entrepreneuriale vue par le biais de l'anthropologie morale : les dilemmes moraux dans les organisations</i>	39
C. <i>Éthique et problématisation</i>	41
3. Weber et la culpabilité	43
A. <i>Weber</i>	43
B. <i>La culpabilité comme moteur de la morale</i>	44
C. <i>Morale et capitalisme</i>	46

III. Trajectoires sociales et académiques de l'éthique	50
1. Morale contemporaine.....	51
A. <i>Les formes élémentaires du risque.....</i>	<i>51</i>
B. <i>Globalisation et éthique.....</i>	<i>54</i>
C. <i>Modernité, morale, et temps</i>	<i>56</i>
<u>2.</u> Tournant déontologique.....	57
A. <i>Entre responsabilité et conviction</i>	<i>58</i>
B. <i>Trajectoires</i>	<i>60</i>
C. <i>L'éthique et le monde académique</i>	<i>61</i>
3. Entre anthropologie de l'éthique et éthique de l'anthropologie	64
A. <i>La morale ordinaire / quelques questions d'éthique.....</i>	<i>64</i>
B. <i>Les nouvelles bureaucraties de la vertu</i>	<i>66</i>
C. <i>Vers une éthique de l'anthropologie ?</i>	<i>68</i>
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	74

Introduction

L'omniprésence de la morale et de l'éthique dans l'espace social est un des déploiements récents du capitalisme néolibéral. En effet, il est caractérisé par la banalisation du discours moral dans la sphère publique, l'évocation de l'éthique dans des domaines allant de la finance à la médecine, nous amène à nous demander si nous avons à faire à une moralisation de la société (Sampson, 2016). Dans ce contexte social changeant, il semble important de dessiner les contours de ce processus de moralisation et comment il a intégré tous les aspects ordinaires de la vie. Cette moralisation des discours a affecté différents niveaux du domaine économique.

La sphère économique est ainsi un champ privilégié de cette moralisation des discours, pourtant le capitalisme moderne s'est construit sur la vision du gain monétaire comme fin en soi, aucun impératif moral ne le supplantait (Weber, 1964). La séparation théorique de l'éthique et de l'économie qui a été le fondement de la pensée libérale a appuyé la croyance en cette indépendance morale ou l'amoralité de l'économie (Caillé, 2000).

Pourtant, la demande croissante pour une économie responsable a engagé le débat sur la morale dans le monde de l'entreprise. Les années 1970 voient aux États-Unis, un intérêt prononcé pour l'éthique se développer, s'en suit une littérature sur l'éthique entrepreneuriale abondante (Koestenbaum, 1987 ; T. et R Waterman, 1983). Une réflexion des chefs d'entreprises s'engage sur la diffusion de normes et valeurs dites éthiques inspirées de la philosophie morale (Salmon, 2009). Un passage de la

philanthropie classique à l'éthique entrepreneuriale s'est engagé à partir des années 1980, ce que nous pouvons nommer le tournant éthique (Sampson, 2016).

Dès les années 1990, cette rhétorique s'est diffusée dans les entreprises françaises, elle est apparue comme une prise de conscience face aux risques éthiques (Salmon, 2009). Cependant, l'éthique entrepreneuriale prend un aspect plus coercitif avec l'intervention juridique en France¹, qui relève quand même du droit mou. L'ONU avec le Pacte mondial de Kofi Annan contraint les entreprises à prendre en compte, dans leur stratégie, les problématiques environnementales et sociales.

Il ne faut cependant pas occulter l'aspect offensif de la démarche. En effet, les scandales à répétition comme Volkswagen² récemment, la fraude à la viande de cheval en 2013, ou les catastrophes environnementales (Bhopal³) et humaines (Bangladesh⁴), ont amené les entreprises à prendre les devants avant que les États ne resserrent le cadre légal et imposent plus de régulations. Ce tournant éthique est aussi caractérisé par un déploiement inédit de communications, les entreprises sont régulièrement accusées de *greenwashing*⁵. Les firmes investissent largement dans le maintien de leur réputation afin de se protéger des répercussions médiatiques et légales.

Cette double contrainte de rentabilité et d'éthique, pousse à constater qu'il ne s'agit pas d'une moralisation de l'économie, mais d'après Anne Salmon à une

¹ Loi sur les Nouvelles Régulations Économiques (NRE) de 2001, concernant le *reporting* environnemental et social.

² En 2015 l'affaire Volkswagen révèle la fraude aux émissions de CO2.

³ La catastrophe industrielle du Bhopal entraîna la mort de milliers de personnes et est considérée comme la plus grande catastrophe industrielle de tous les temps.

⁴ Concerne l'effondrement du Rana Plaza en 2013, il abritait des ateliers de couture de grandes multinationales.

⁵ Pratique encourageant la diffusion de publicités postulant une démarche environnementale.

«économisation» de l'éthique (2007). L'éthique entrepreneuriale nous permet alors d'étudier la transformation des frontières de l'action économique et morale au sein des entreprises.

Ce phénomène a d'abord intéressé les sciences de la gestion, puis les économistes (Mercier, Friedman). Les sociologues par le biais de la sociologie économique ont été les premiers parmi les sciences humaines à se pencher sur le sujet avec les travaux de Salmon ou Arnsperger. La morale et le monde économique ont pourtant été sujets à analyse anthropologique, mais il est important d'observer le changement qu'ils subissent avec la diffusion massive de l'éthique dans les pratiques entrepreneuriales. La réticence des anthropologues à étudier la morale trouve ses bases dans la peur de la posture moralisatrice (Fassin, 2008), de plus ce tournant éthique touche également l'anthropologie, il est donc difficile de problématiser un changement dans lequel on s'inscrit. Ghislaine Gallenga rappelle dans ses travaux que la notion d'éthique entrepreneuriale ne doit pas être comprise comme une catégorie d'analyse (Gallenga, 2013), elle rappelle que «The last should not be automatically understood as a category of analysis, for it is related to discourse and used as a managing tool by businessmen or managers» (Gallenga, 2016). On ne peut pas l'étudier comme s'il s'agissait d'un objet aux contours définis, l'enjeu n'est donc pas de proposer une définition arrêtée de l'éthique entrepreneuriale. Néanmoins, il n'est pas non plus question de porter un jugement appréciatif ou dépréciatif sur la sincérité de leurs engagements ni de discuter du sens de la vertu ou de du devoir de ces dirigeants.

La construction d'un champ anthropologique de l'éthique entrepreneuriale est une question récente pour cet objet aux croisées des champs. Il faut cependant s'atteler à la déconstruction de ce terme polysémique. L'éthique entrepreneuriale présente l'intérêt d'ouvrir des perspectives sur l'étude plus générale de la morale libérale comme le présente Steven Sampson : « I will try to use ethics and compliance as a window to understanding the ethical developments in modern global capitalism

and neoliberalism as such. » (Sampson, 2016 : 2). L'anthropologie de l'éthique entrepreneuriale offre à l'anthropologie de la morale l'occasion de porter un regard croisé sur la question de la morale capitaliste. En effet, le champ encore récent de l'anthropologie de la morale (Fassin, 2008), des moralités (Zigon, 2007) et de l'éthique (Massé, 2009, Faubion, 2011), pose parallèlement des questions sur la morale dans notre société contemporaine.

Bien que les anthropologues aient toujours parlé de la morale en filigrane, un intérêt nouveau s'est polarisé sur celle-ci. D'une vision durkheimienne - la morale comme intrinsèque au social - la place de l'individu est passée à la place centrale dans la pensée anthropologique après les œuvres de Michel Foucault (1984, 2011) ou de Talal Asad (1993, 2009). L'anthropologie de la morale issue de ce courant porte une attention particulière aux subjectivités et met le sujet éthique au centre de ses études. Une autre approche héritée de Weber n'isole pas la morale, mais la replace, l'historicise, et la politise.

À l'échelle individuelle, plusieurs anthropologues étudient la pratique éthique des sujets, qu'ils situent dans la dialectique entre les actes et les jugements, dans le langage et les actes — inspiré de Wittgenstein (Lambek, Faubion, 2010). Ce qui peut sembler absolument contradictoire avec l'éthique entrepreneuriale qui ne s'occupe pas de débattre de la morale au sein de l'entreprise, mais bien de l'imposer au moyen de chartes et normes. Mais, Joel Robbins qui travaille à des échelles plus larges, sur les discours du protestantisme et l'économie, a remarqué un déplacement de leur raisonnement moral vers une éthique de conviction. En effet, il faudrait ici rétablir la distinction importante de Max Weber entre l'éthique de conviction qui subordonne les moyens à la fin et l'éthique de responsabilité qui insiste sur les conséquences de ses actes.

À tous ces niveaux d'analyse, un rapprochement théorique entre l'éthique entrepreneuriale et l'anthropologie de l'éthique et de la morale semble pertinent.

L'éthique entrepreneuriale permettrait de mettre en perspective des changements de régime moral plus larges qui touchent les sociétés occidentales et dont l'anthropologie n'est pas exempte. En effet l'anthropologie s'inscrit elle aussi dans le tournant déontologique que décrit Joel Robbins (2010).

L'évidente pertinence des questionnements qu'apporte l'éthique entrepreneuriale à l'anthropologie ainsi que sa contemporanéité m'amène à m'interroger sur une possible articulation entre une anthropologie de l'éthique entrepreneuriale et l'anthropologie de l'éthique et de la morale. L'anthropologie de l'éthique et de la morale permet d'étudier le style de raisonnement moral d'une institution, ainsi en prenant l'anthropologie comme institution - en y regroupant les centres de recherche et les associations professionnelles - je souhaite étudier le tournant déontologique de l'anthropologie. Je me poserai ici la question : qu'est-ce que l'étude de l'éthique entrepreneuriale peut nous apprendre sur l'anthropologie, en tant qu'institution.

À travers les différents chapitres j'étudierai l'inflation éthique qui touche toutes les parts de la société. Nous verrons comment les entreprises face à la demande sociale ont progressivement développé un discours éthique. Je questionnerai alors l'éthique entrepreneuriale à son niveau le plus local, l'entreprise, pour établir les enjeux de cet objet au sein de l'entreprise. À travers différents exemples ethnographiques, j'étudierai son usage dans le marketing et le management. Des questions plus générales sur l'éthique seront ensuite abordées. J'y interrogerai les rapports que l'éthique entrepreneuriale entretient avec l'anthropologie de la morale et de l'éthique. Ces réflexions me permettront dans une dernière partie, de discuter la manière dont la morale est prise à partie dans la société contemporaine et à partir d'une analyse de l'éthique entrepreneuriale comprendre comment ce tournant éthique touche l'anthropologie (Robbin, 2010, Fassin, 2014)

I. Faire une anthropologie de l'éthique entrepreneuriale : définitions et usages

1. Éthique entrepreneuriale : définition d'un objet

Il y a quelques décennies de cela, les moyens utilisés par les entreprises pour atteindre une fin exclusivement monétaire n'étaient jamais interrogés ; l'entreprise se contentait de produire du capital et de conquérir de nouvelles parts de marché. Dans son ouvrage « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », Max Weber démontre que le capitalisme occidental a pu voir le jour grâce au postulat protestant posant le gain d'argent comme une possibilité de fin en soi. Et dans le cas des entreprises, la course du gain les disqualifiait de toute considération morale quant aux modes de production ou de distribution.

Parallèlement à la montée en puissance des entreprises dans le domaine politique au début des années 70, de nombreux scandales tels que ceux du Bhopal⁶ ou de Piper Alpha⁷ ont provoqué une remise en question de la responsabilité et l'immunité morale de celles-ci. Tous ces moments de reconsidération ont largement contribué à la transformation des frontières de l'action économique et morale des entreprises au sein de la société (Welker, Partridge, Hardin, 2011). La formulation d'un discours éthique s'est formé à partir de ce moment, avec une terminologie largement inspiré de la philosophie morale.

A. Le Discours

Les années 1970 ont vu naître une profusion de discours sur l'éthique; cela a pu apparaître comme une initiative du monde de l'entreprise visant à remodeler le mode de fonctionnement du capitalisme en moralisant les moyens ainsi que la fin de celui-ci. C'est véritablement dans les années 1990 que le mouvement éthique connaît un essor considérable. Un infléchissement des politiques d'entreprises multinationales vers un mode de gouvernance dit éthique va progressivement entrer dans les pratiques usuelles. Les entreprises commencent dès lors à se soucier de leur image face à l'intérêt public.

Le discours managérial s'est alors fortement teinté de références à la philosophie morale, dès la fin des années 1980, il est assez fréquent de retrouver des références à Kant ou Aristote (Koestenbaum, 1987). Ladite philosophie de

⁶ Catastrophe impliquant la firme américaine Union Carbide en 1984, l'explosion d'une usine de leur filiale en Inde a provoqué la mort d'au moins 7 575 personnes (puis environ 20 000 sur un plus long terme) et la maladie de 300 000 autres.

⁷ La plateforme pétrolière d'Occidental Petroleum « Piper Alpha », située en Mer du Nord, explosa le 6 juillet 1988 causant la mort de 167 personnes.

l'entreprise est par ailleurs incluse dans la « culture d'entreprise » (Salmon, 2007), elle devient un atout sur lequel il faut capitaliser.

L'appropriation de la terminologie philosophique dans la littérature institutionnelle fut progressive. L'éthique devient alors une production de l'entreprise et sort du domaine philosophique. L'utilisation du terme éthique dans le monde économique ne correspond cependant pas à celle de son homologue philosophique. En entreprise, il est surtout utilisé comme un synonyme de morale appliquée au monde des affaires, alors qu'en philosophie morale, l'éthique — bien que sujet à débat (Edel, 1953) — décrit au contraire la manière particulière à l'homme de remettre en question la morale sur le plan individuel, elle désigne cet espace de négociation entre la raison et la morale héritée - appelé également le jugement éthique (Edel, 1953, 1962; Illies, 2003). Il arrive qu'elle puisse aussi être simplement le synonyme grec de morale (du latin *mos*, *mores*) dans certains cas, mais surtout dans les autres sciences humaines.

Cette rencontre entre la philosophie morale et le monde des affaires va faire naître l'éthique appliquée ainsi que les expressions : éthique des affaires et éthique entrepreneuriale.

Cette rencontre est née, selon la sociologue Anne Salmon, du besoin de trouver du sens et de la légitimité à ses actions et à ses fins. Comme elle le souligne, « Dans l'histoire du capitalisme, ce sens avait été fourni jusqu'à présent par ce que l'anthropologie nomme les deux grandes éthiques transcendantes, l'esprit protestant du capitalisme et la morale de l'œuvre collective associée à l'idée de progrès. » (Salmon, 2000 : 3). La manière qu'ont les entreprises contemporaines de repenser les moyens de leur production ainsi que leurs mobiles est révélatrice de logiques sociales plus larges. Les entreprises sont cependant constamment sujettes à des pressions extérieures, qui remettent en question leur production.

B. Pressions sociales

Un climat social défavorable aux puissantes multinationales, tant au niveau des états (loi française⁸), de l'Europe, que de l'influence historique des institutions internationales (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale), a mené à la création de « standards ».

Lors du discours de Kofi Annan⁹ au forum de Davos en 1999, le « Pacte mondial » pose un cadre politique et pratique aux engagements des entreprises. Les standards exogènes, d'abord impulsés par les États et les institutions, que sont les normes ISO¹⁰ ont tenté de poser des guides de bonne conduite. La norme ISO 26000, depuis 2010, a posé les bases d'une ligne de conduite pour les entreprises prêtes à poursuivre un engagement RSE. Contrairement aux autres normes, elle n'est pas suivie par une certification, elle est exclusivement basée sur le bon vouloir des chefs d'entreprise et le volontariat.

Dans le cadre français plus particulièrement, la loi NRE de 2001 astreint les compagnies cotées au CAC40 à publier en fin d'année un rapport RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) relatant leurs activités extrafinancières de développement et

⁸ Une obligation de publier un rapport RSE a été instaurée en France par l'article 116 de la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) de 2001, elle concernait au départ les entreprises coté en bourse, mais en 2004, elle a été élargie aux entreprises de plus de 500 salariés.

⁹ Septième secrétaire général des Nations Unies de 1997 à 2006.

¹⁰ International Organization for Standardization est une organisation non-gouvernementale indiquant les normes de bonne pratiques internationales dans le domaine industriel ou économique.

leurs initiatives dans la protection de l'environnement. Elle offre un cadre légal assez rare dans le monde, la grande majorité des actions RSE étant placées sous la coupe du volontariat. L'aspect légal en France change certainement la perspective que prend la RSE en France par rapport aux pays voisins où la RSE reste dans le domaine du *Soft Power*.

Une volonté d'internationaliser les pratiques responsables des entreprises est à noter, Anne Salmon dans «La tentation éthique du capitalisme» affirme : « Cette internationalisation de l'éthique des firmes, pour s'adresser et s'imposer à tous, passe par un discours à prétention universelle » (Salmon, 2004). Ce discours prend donc sa légitimité dans cette prétention appuyée par les grandes institutions (FMI, BM, EU) et l'idéologie de la modernité. L'idéologie classique de la modernité se caractérise d'ailleurs par « l'idée que la société est source de valeurs, que le bien est ce qui est utile à la société et le mal ce qui nuit à son intégration et à son efficacité » (Touraine, 1992 : 30).

La RSE regroupe des standards de conduite, liés au concept de développement durable. Elle s'inscrit aussi dans cette uniformisation des pratiques.

« Si l'éthique tisse un réseau de normes et d'obligations dont les directions espèrent une régulation des rapports sociaux au sein des entreprises, la RSE se situe à un niveau différent. Elle consiste en l'affirmation de la capacité des firmes à élaborer un encadrement normatif de leurs propres activités dans un contexte de mondialisation des systèmes productifs et financiers ». (Salmon, 2009 : 59)

Ces standards sont centraux dans la stratégie de développement de l'entreprise, mais également dans l'intégration à son milieu (qu'il soit social, économique ou environnemental).

Les principaux détracteurs du mouvement RSE insistent sur le fait qu'un engagement RSE ne suppose pas une conduite morale et que cette double mesure est révélatrice du décalage entre les standards de développement durable et la

responsabilité réelle de l'entreprise (Garsten, Hernes, 2008 : 4). Le scandale d'Enron¹¹ est un bon exemple, car l'entreprise avait pourtant des indicateurs RSE très élevés quand elle s'est retrouvée pointée du doigt, comme le montre l'anthropologue Garsten dans sa recherche sur l'éthique et la RSE (Garsten, 2008 : 5). Il est évident dans cet exemple que la RSE n'était qu'un écran.

Quant aux standards endogènes qui sont générés par les entreprises elles-mêmes à travers la pratique de l'éthique appliquée, ils sont révélateurs des dynamiques internes et des préoccupations morales au sein de l'entreprise.

Il serait tentant de vouloir mener une étude critique de ces discours en cherchant à prouver ou non leur véracité. Cependant, il ne s'agit pas ici de juger de la sincérité ou même l'efficacité de ces mesures. Il serait réducteur de se limiter à cette explication simpliste, particulièrement lorsque l'on étudie le monde de l'entreprise si complexe qui, nous allons le voir pose quelques difficultés méthodologiques.

C. Anthropologie et entreprise

Les chercheurs ont dû trouver de nouvelles manières d'étudier l'entreprise, car il n'est pas aisé à appréhender à cause de sa nature. À travers les traditions de chaque pays, de nombreuses manières d'étudier l'entreprise sont à observer. Un numéro de *Current Anthropology* en 2011 nommé « *Corporate lives : New perspectives on the social life of the corporate form* » a posé les jalons d'une nouvelle perspective dans l'étude de l'entreprise :

¹¹ En 2001, la firme d'énergie américaine Enron Corporation se retrouva dans un scandale révélant des détournements de fonds et du blanchiment à très grande échelle. L'affaire causa la banqueroute de l'entreprise qui sera brièvement la plus grande banqueroute de l'histoire des États-Unis.

« We are interested in how corporate forms shape and are shaped by the lives of other social institutions (religious, state, media, and nongovernmental) » (Welek, Partridge, Hardin, 2011 : S4).

Il serait ainsi infiniment plus fructueux d'étudier les réseaux et les modes d'interaction qui articulent l'entreprise et son environnement. En particulier dans le cas de l'éthique entrepreneuriale, il est compliqué d'ethnographier l'entreprise sans un changement de perspective. En effet, l'entreprise fonctionne comme une rationalité transnationale qui ne se conforme pas aux frontières nationales, géographiques ou légales (Dolan, 2011 : 98). L'étude des relations de pouvoir et la manière dont elles prennent effet dans ce réseau en font un objet d'étude unique.

Dolan parle d'ailleurs de l'éthique comme mode de « gouvernementalité » (Foucault, 1994), dans le sens où la production mondiale a dû ajuster les conditions de production à des standards issus des pays riches (Dolan, 2007 : 241), sans qu'il s'agisse d'un changement profond dans le modèle capitaliste, mais simplement d'un changement de mode de gouvernance (Partridge, 2011). En effet, l'éthique entrepreneuriale, si elle est le fait d'une situation sociale et économique donnée, est foncièrement encadrée dans des logiques globales. Se limiter à l'argument du manque de sincérité fermerait malheureusement la porte à un éventail de possibilités analytiques.

La difficulté à étudier cet objet qui semble pourtant anodin réside certainement dans le fait qu'il est intriqué dans des logiques de pouvoir complexes et globales.

D. L'éthique entrepreneuriale et la recherche anthropologique

Peu de chercheurs en sciences sociales, particulièrement dans la sphère francophone, se sont vraiment intéressés à ce phénomène. Les économistes, gestionnaires et politologues se sont emparés de ce sujet assez tôt (Mercier,

Friedman, Schumacher, Chauveau), le débat se divise surtout entre *Business Ethics* — *normative* — et *Real Ethics* — plutôt européenne et positive.

Les sociologues ont été les premiers en sciences humaines à s'étonner de ce changement de paradigme puis à prendre le sujet au sérieux en l'étudiant dans ses manifestations les plus courantes (Salmon, Terrenoire, Arnsperger, Van Parijs). En se concentrant dans un premier temps sur les pratiques de travail — ou déontologie — (Terrenoire, 1991), la tendance s'est focalisée sur l'éthique dans sa forme institutionnelle avec les travaux d'Arnsperger (2003) ou de Salmon (2007).

La nature de l'objet a certainement freiné les anthropologues par son caractère ambigu. Cet objet ne fait en effet pas partie des centres d'intérêt classiques des anthropologues, mais sa particularité le rend d'autant plus important. Il est toujours concluant de se concentrer sur des objets au croisement de plusieurs champs, car ils apportent un angle d'approche innovant et pertinent sur les autres domaines de connaissance.

Le sujet a été abordé d'abord par le biais de l'anthropologie du développement durable quand les spécialistes se sont rendu compte de l'apparition des entreprises dans le développement de communautés locales (Catherine Dolan, 2000); et par l'angle du management et de la communication (Hervé Laroche, 1995). Dinah Rajak (2006, 2011), Ghislaine Gallenga (2013, 2016) ou Damani Partridge (2011) sont parmi les anthropologues ayant traité le sujet de manière complète et non pas anecdotique.

Bien que l'anthropologie ait depuis longtemps porté attention aux relations entre l'économie et la morale, l'anthropologie de l'entreprise, influencée par une approche marxiste, s'est longtemps concentrée sur l'étude de la force de travail (Durkheim, 1906). La RSE et l'éthique entrepreneuriale sont principalement étudiées par d'autres disciplines, mais des sociologues tels qu'Anne Salmon ou des économistes comme Samuel Mercier (2004), ont produit des publications entièrement consacrées à ce thème. Pour ce qui est de l'anthropologie, à la suite d'un colloque organisé par

Ghislaine Gallenga en 2011¹², un ouvrage collectif et plusieurs numéros de revues dirigé par Ghislaine Gallenga et Jérôme Soldani sur cette thématique ont été publiés.

Catherine Dolan et Dinah Rajak — deux anthropologues du développement — ont publié en 2016 « *The Anthropology of Corporate Social Responsibility* », cet ouvrage élabore un projet anthropologique autour de la notion de RSE. Elles y suggèrent une nouvelle approche cet objet impliqué dans la mondialisation et révélateur de logiques subtiles.

En présentant une lecture différente de cet objet, je vais pouvoir étudier comment l'éthique entrepreneuriale articule plusieurs domaines de connaissance anthropologique. Si les concepts issus de ces domaines peuvent aider à la compréhension de cet objet, il ne faut pas minimiser ce que l'étude de l'éthique entrepreneuriale porte comme lumière sur ceux-ci. Cependant, la majorité des premières études s'étaient concentré sur l'angle de la marchandisation de morale et son usage comme outil de gestion.

¹² Anthropologie de l'éthique entrepreneuriale, colloque international organisé à Aix-en-Provence du 8 au 9 novembre 2011.

2. L'éthique comme outil de marketing et de communication

Pour de nombreux auteurs de ce champ d'études (Dolan, Partride, Gallenga, Rajak), des intérêts plus concrets sont bien évidemment en jeu, au-delà de la rhétorique morale déployée. La sociologue Anne Salmon y reconnaît une marchandisation du discours moral, selon elle, les dérives du capitalisme ont donné naissance à une « économisation » de la morale, qui permet lui d'intégrer en son sein et de rationaliser les critiques (Salmon, 2004 : 26) et de leur donner une valeur marchande. Le premier et plus évident est certainement l'usage de l'éthique entrepreneuriale comme outil de communication et de marketing.

A. Éthique et marketing

Dans leur ouvrage posant les jalons pour une anthropologie de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), Catherine Dolan et Dinah Rajak (2016) proposent de nombreuses ethnographies dans des pays en développement et utilisent le terme « d'économies éthiques » (Sayer, 2005). Ce terme inclut tous les systèmes de gouvernance basée sur un modèle éthique et les réseaux économiques, humains et de pouvoir dans lesquels ils sont encastés. À travers leurs analyses du « CRM » (Cause-Related Marketing) les auteures posent des questions concernant le tournant éthique du capitalisme et en quoi les systèmes de gouvernances éthiques ou

environnementales introduisent de nouvelles formes de management et de marketing qui aliènent plutôt qu'autonomise (Dolan et Rajak, 2016).

Ces anthropologues spécialisées en développement se concentrent plus particulièrement sur la RSE, elle fait partie d'une démarche «éthique», mais est caractérisée par une série de standards et de projets de développement.

Dans son article paru dans *Current Anthropology*, Damani James Partridge ethnographie la marque qu'il renommera «*Rightous*», la marque a pour argument principal de vente le démarche et le développement durable. L'argument essentiel de l'article est que malgré la volonté de produire de manière égale, le changement ne s'opère pas au niveau fondamental, mais de la gouvernance. En se concentrant sur les nouvelles formes de «corporate gouvernementability», l'auteur insiste sur le fait que «the moral landscape being produced is directly connected to issues of power and sovereignty» (Partridge, 2011 : S100)

Son ethnographie commence en 2004 dans une firme de vêtements de luxe créée pour «*Help People in Africa*» (Partridge, 2011 : S100), par une célébrité américaine qu'il ne nomme pas. La focale est essentiellement sur l'Afrique d'après les directives du créateur qui souhaite se concentrer les efforts de production sur le continent pour une raison obscure à tous les employés, la production de coton est assurée sur place, dans leurs propos «local» se réfère à l'Afrique en opposition à la Chine.

L'auteur argumente que « These voluntary regulations are also a result of the guilt among rich-nation consumers about colonial and postcolonial participation in producing global inequality » (Partridge, 2011: S98). Pour l'auteur ces efforts sont simplement de nouveaux modes de gouvernance adoptés par les entreprises à l'heure de la globalisation répondant à un fort sentiment de culpabilité.

Tor Hernes et Christina Garsten dans leur ouvrage «Ethical dilemmas in management», expose la manière dont des entreprises comme *NIKE, IKEA ou H&M* dépendent de la perception du public comme «éthiquement responsable» pour prospérer dans leur domaine respectif au vu de plusieurs scandales (Bhopal, Bangladesh¹³). En plaçant un questionnement sur des questions de société plus profondes — la modernité et la morale, paternalisme, le rôle de l'entreprise au sein de la société — les auteurs sont parvenus à rendre une image claire de la question de l'éthique entrepreneuriale.

La succession de scandales a posé problème, cependant la situation a tourné à l'avantage de beaucoup d'entreprises, qui fondent leurs bases de communication et de marketing sur ces mêmes principes et prospèrent grâce à ceux-ci (Garsten, 2008). Dans le cas d'Enron, une entreprise, significative du manque de réglementation dans les années, en profitant des dérèglementations et par la spéculation sur le marché de l'énergie, le cabinet d'audit a pu détourner plusieurs centaines de millions de dollars. La bulle éclata et força la banqueroute d'Enron, plusieurs dirigeants furent envoyés en prison. Les auteurs argumentent le fait qu'avant le scandale, Enron figurait parmi les exemples en terme « d'éthique entrepreneuriale » et de RSE, ils faisaient même figure d'exemples. Avant ce scandale, l'engagement « éthique » d'un acteur économique était associé automatiquement à un comportement sans aucun reproche. Selon Garsten, 'The example suggests how CSR (RSE) standards, along with many other standards, may sometimes serve as a smokescreen.' (Garsten & Hernes, 2008 : 5). Cela étant dit la motivation des entreprises n'est pas toujours exclusivement malicieuse et peut être du marketing simplement.

Dans son ethnographie d'une entreprise de lait Tor Hernes, étudie l'impact d'une publication scientifique — déclarant le lait comme potentiellement dangereux

¹³ L'effondrement du Rana Plaza, le 24 avril 2013, a provoqué la mort d'au moins 1127 personnes. Il abritait des ateliers de confection de vêtements opérant pour de nombreuses marques internationales. Des règles de sécurité non respectées sont à l'origine de la catastrophe

pour la santé humaine — sur le marketing de cette firme. Comment ont-ils résolu en matière de marketing les préoccupations éthiques concernant la santé ou l'environnement (Hernes, 2011)? Ainsi l'auteur s'est penché sur la nouvelle démarche éthique de la firme.

De nombreux exemples montrent de manière explicite la manière dont l'argument éthique peut-être employé par les entreprises avec une visée lucrative.

B. Éthique, gestion et management

S'il est clair à plusieurs égards que l'usage massif de l'argument éthique a une fonction de communication et de marketing, elle a aussi la fonction d'outil de gestion dans le management.

Dans son chapitre dans "Ethical dilemmas in management", Hervé Laroche consacre son étude sur le comportement éthique au prisme du management et de la pratique professionnelle. Selon lui, si un manque de conscience morale est à constater c'est principalement à cause du "surmanagement" de contrôle éthique. Ceci donne lieu à des pratiques d'opportunisme (Laroche, 2008 : 136) et expéditives qui répondent aux injonctions de rentabilité. Selon l'auteur, le manque de conscience morale dans les organismes est le fait d'une pression exercée par les managers, ainsi que les évaluations excessives. Laroche parle d'un effet Hawthorne¹⁴ inversé, car les attentes

¹⁴ Situation dans laquelle des sujets montre plus de motivation ou de productivité quand ils ont conscience d'être observé. Cette expérience a été menée dans une usine de Chicago entre 1924 et 1932 par les sociologues du travail Mayo, Roethlisberger et Dickson.

semblent tellement inatteignables que les employés développent une culture du “faire semblant”. En faisant semblant d’être motivés et investis, ils diffusent le problème dans la sphère personnelle et le règlent par eux-mêmes. Ce surmanagement en allant l’encontre de pratique d’automanagement, provoque des écarts considérables entre le discours et les pratiques quotidiennes

Il est ainsi intéressant d’étudier l’éthique comme outil de gestion et comme technologie de pouvoir au sein de l’entreprise. En effet, le positionnement éthique de l’entreprise peut aussi être étudié sous l’angle de la gestion, il est présenté comme un élément fédérateur des intérêts divergents des uns et des autres. Le discours éthique propose un socle de construction de l’identité d’entreprise et veut favoriser la cohésion. Mais comme nous avons pu le constater s’il est dans la pratique opposé aux logiques et injonctions ordinaires, il aura des difficultés à s’insérer dans les pratiques. La volonté de moraliser les comportements est une constante dans les pratiques de management du risque. (Garnes, 2008)

Dans son article “Les démarches éthiques des entreprises : Inculquer des normes pour responsabiliser individuellement les salariés?” (2009), Anne Salmon pose la question de l’utilisation des normes éthiques endogènes pour réguler les comportements de la force de travail. Les deux ethnographies menées chez EDF et Gaz De France — de la diffusion du discours éthique puis de la perception de celui-ci — montre un écart considérable entre la volonté de moraliser les pratiques et l’application réelle. Elle parle d’une mobilisation par les valeurs, mais qui faillit à s’attacher à des valeurs préexistantes. Leur superficialité et le manque d’affinité avec la réalité ont mené ces *policies* à tomber rapidement dans l’oubli.

C’est dans cette optique que l’éthique doit également être étudiée comme une *policy*, car elle fait partie d’un réseau de pouvoir au sein des organisations.

3. L'éthique comme *policy*

A. Une approche par l'anthropologie politique et des institutions

Cris Shore et Susan Wright appellent, dès 2003, à une anthropologie des *policies*¹⁵. La définition de ce nouveau champ est un enjeu majeur pour les auteurs, car il transcende la question politique et structure les rapports humains et la *policy* doit être pensée comme une institution sociale comme la famille, compte tenu de la manière dont elle structure nos vies. Une anthropologie de la *policy* permettrait d'étudier sous une nouvelle perspective le pouvoir contemporain et les technologies de gouvernance.

« One key point to emerge was that organizations exist in a constant state of « organizing », and that process revolves around the concept of policy. From universities and schools to public agencies and large corporations, policy is increasingly being codified, publicized and referred to by workers and managers as the guidelines that legitimate and even motivate their behavior. » (Shore, Wright, 2011 : 4)

C'est un point fort de l'anthropologie que de pouvoir dégager les structures de pouvoirs et les réseaux qui articulent une situation donnée, de leur donner sens dans des logiques globales et locales.

¹⁵ Le terme *Policy* est ici préféré à sa traduction française, par faute de précision. Le terme politique n'intègre pas sa complexité sémantique et peut appeler à une certaine ambiguïté.

B. Ethics as policy

Une nouvelle clé de compréhension de l'éthique entrepreneuriale est présentée par l'auteur Klaus Hoeyer dans la revue *Current Anthropology* (2005). Issue d'un rapprochement entre l'anthropologie politique et des institutions et l'anthropologie de la morale, l'auteur prend à partie le concept de *policy*. Après le constat que le terme d'éthique n'était pas approprié pour définir et étudier cet objet en anthropologie, il propose d'employer le concept de *policy* lors de l'étude de l'éthique entrepreneuriale.

Pour décrire le terme d'éthique il cite par ailleurs Margaret Lock:

« I would say that ethics is not a fact, and hence it cannot be neatly packaged or contained in a single precise term that transcends time and space, history and culture. On the contrary, it is a concept with boundaries and meanings that shift depending upon the viewpoint and interest of the speaker and listener. » (Lock, 1993: xviii)

Pour Hoeyer, le concept d'éthique est à la fois empirique et analytique, c'est un objet empirique et un concept analytique en même temps. « The meanings of the words "ethics," "moral," and "morality" are shaped by the people who use them. » (Hoeyer, 2005 : S72).

Son terrain se situe dans le nord de la Suède, il s'agit d'une *startup* de génomique, qui a obtenu tous les droits commerciaux d'une banque biologique d'une population. À la suite de la commercialisation de cette base de données, l'entreprise a déployé une série de *policies* au sein de l'entreprise, par exemple des formulaires de consentement. Hoeyer décrit la manière qu'a l'entreprise de problématiser les crises morales. Il étudie la problématisation (Foucault) des dilemmes éthiques de l'entreprise.

« The study of problematization implies that, rather than identifying problems, one asks how and why something at a certain time comes to be viewed as a problem.» (Hoeyer, 2005 : 3)

Hoeyer étudie plutôt la manière dont quelque chose devient un problème et quelles attentions et moyens vont se cristalliser sur le sujet, ainsi que le sens que chaque personne lui donne.

La startup UmanGenomics — dans un effort de communication pour éviter tout problème médiatique — développa une *policy* éthique. Les employés malgré la visée de marketing de la *policy*, se sont vite emparés de celle-ci. Ils étaient largement préoccupés par la dimension morale de leur emploi, mais la priorité était de diffuser une image éthique de UmanGenomics.

L'exemple utilisé dans son ethnographie est celui du formulaire de consentement. Un décalage considérable est à noter entre les créateurs de cette *policy* et les donneurs à propos de l'importance du formulaire.

C'est principalement dans un effort de maintien de standards éthiques élevés que le comité d'éthique a créé cette *policy* et s'efforce de la maintenir. Malgré leurs efforts, même le personnel chargé de faire signer ces formulaires n'a pas non plus la même compréhension, il s'agit pour certaines de se débarrasser simplement de la responsabilité.

L'auteur s'est arrêté sur la vie sociale de la *policy* — selon ses termes. En effet, en étudiant les réseaux à travers lesquels une *policy* est censée prendre effet, Hoeyer a pu constater que certaines s'intriquaient dans des pratiques sociales de manière efficace et d'autres moins. Le consentement a été placé au sommet des priorités par le comité d'éthique de UmanGenomics.

En étudiant la vie sociale de cette *policy*, Hoeyer montre toute la pertinence de l'anthropologie des *polices* et des institutions dans l'étude d'une forme d'éthique entrepreneuriale, avec sa proposition, il nous permet d'aborder le sujet sous un autre angle qui ne fait qu'affiner le savoir anthropologique sur le sujet.

« Therefore, the conclusion we might draw from this study need not be that anthropology should replace normative philosophical ethics, but it does have the potential for raising important questions which might not otherwise be posed. »

L'anthropologie apporte un point de vue complémentaire à celui de la philosophie morale, qui manquerait de saisir certains aspects de l'évolution sociale d'un objet. L'auteur exhorte à ne pas penser une éthique fixe et homogène qui se heurterait aux conceptions et économies morales (Fassin, 2009) des employés. La partie suivante mettra au clair l'importance de l'établissement d'une anthropologie de la morale et de l'éthique.

En l'étudiant, nous espérons mettre en lumière le changement de mode de gouvernance qui a lieu dans l'entreprise et comment ils témoignent d'un tournant plus général dans la société. L'anthropologie a beaucoup à apporter au débat sur la place de la morale dans la société contemporaine. Dans la partie suivante j'étudierai l'investissement anthropologique dans les débats sur la morale et l'éthique. En partant de l'éthique entrepreneuriale comme biais méthodologique, j'explorerai les caractéristiques majeures du raisonnement moral capitaliste.

II. Vers une dialectique entre l'éthique entrepreneuriale et l'anthropologie de la morale.

Malgré l'évidente proximité terminologique, la manière d'appréhender l'éthique entrepreneuriale n'a rien en commun avec l'anthropologie de l'éthique. En prenant un peu de recul, ne pas se concentrer exclusivement sur l'aspect managérial ou communicationnel, permet d'étudier la morale telle qu'elle est prise à parti dans la société et dans un groupe donné. Il est aussi possible avec l'approche de l'anthropologie de l'éthique et de la morale, de penser un changement de mode de raisonnement éthique au sein d'une société ou d'un groupe. C'est en utilisant ces méthodes que j'espère poser une lumière nouvelle sur l'objet «éthique entrepreneuriale», en ce qu'elle témoigne d'un tournant social plus général.

1. Poser un cadre

A. L'anthropologie et la morale

Les anthropologues ont toujours parlé de morale, mais ce n'est que récemment que le projet d'une anthropologie de l'éthique et de la morale est apparu. Dans plusieurs ouvrages et articles, Abraham et May Edel — le premier philosophe et la deuxième anthropologue — effectueront des passerelles pour une discussion entre les deux disciplines au sujet de l'éthique. L'anthropologie a su amener dans les premiers temps la preuve d'une grande diversité de systèmes moraux et la philosophie a su de son côté, nourrir le débat anthropologique de clés conceptuelles (Edel, 1959, 1962) et de finesse analytique. La difficulté à ethnographier l'éthique et la morale — que nous verrons plus tard — ainsi que l'impératif de ne pas prendre la morale comme une sorte de superstructure par exemple, n'arrangent pas la difficile introduction de cet objet dans l'anthropologie classique dans ce champ autrefois dominé par la philosophie. Edel propose dès 1962 que la morale devrait être une catégorie d'investigation pour l'ethnographe

« The question is not whether morality should be a distinct category or separate chapter in organizing descriptive materials. It is rather whether morality should constitute a separate category of investigation for the ethnographer, as technology and religion (...) » (Edel, 1953 : 652)

L'héritage de la philosophie morale est conséquent, il a modelé la pensée anthropologique en donnant les concepts et notions clés qui permettront les premières ethnographies (Kant, Aristote, Spinoza, Anscombe, Arendt, Wittgenstein, Nietzsche).

Nietzsche remettra d'ailleurs en question la notion même de morale, comme héritage de la pensée occidentale.

Selon les influences des auteurs, une généalogie de la morale en anthropologie est envisageable. La pensée de Michael Lambek par exemple, est fortement héritée de Foucault et Wittgenstein.

La morale est à la fois omniprésente, mais aussi absente des multiples synthèses (Malinowski, 1963/1922). L'étude de l'interaction entre les autres institutions de la société et la morale a d'abord été le point d'entrée (Durkheim; Malinowski 1967/1926; Evans-Pritchard, 1950). La morale a d'abord été pensée par le biais de la violation, et les sanctions associées, obligations morales régissant la société. Dans une perspective durkheimienne, la morale est indissociable du fait social et dans une perspective boasienne, elle l'est du culturel. Dans les deux cas, cette vision empêche une étude spécifique de cet objet (Fassin, 2013). Cette idée que la morale fait intrinsèquement partie du social, est très certainement restée et a rendu l'étude de cet objet singulièrement longtemps impensable.

Héritière de Durkheim et Kant, une ethnographie des moralités voit cependant le jour, avec des auteurs comme Ladd (1957), Signe Howell, (1997), Kenneth Read (1955). En étudiant les normes et les valeurs « qui sous-tendent les moralités locales (...) et leur inscription concrètes dans la vie quotidienne » (Fassin, 2013 : 8), cette ethnographie a eu le mérite d'ouvrir un pan de l'anthropologie jusqu'à lors peu exploré.

La deuxième approche, hérité de Foucault, et donc plus lointainement d'Aristote, se concentre sur les rapports entre l'individu et la morale, il a théorisé la nécessité à penser l'individu en sujet éthique. Après les travaux de Talal Assad (1993) et l'attention portée aux subjectivités des individus s'opposent à la vision classique de la morale comme superstructure. Un déplacement de la morale vers une subjectivité éthique s'est opéré, ainsi le concept de sujet éthique prend forme dans ce contexte.

L'approche utilitariste héritée de Weber n'isole pas l'éthique et la morale comme produits de la société, mais les historicise et les politise. (Fassin, 2013)

« Il s'agit en effet de considérer que les développements contemporains de discours et de pratiques se revendiquant de la morale et de l'éthique sont le fait d'une histoire, qui est principalement celle du monde occidental et de sa relation avec le reste du monde, et ont une signification politique qui excède les valeurs et les sensibilités déployées. » (Fassin, 2013 : 9)

Les difficultés pour former une anthropologie de la morale ou de l'éthique viennent d'une vision particulière de la morale qui complique son appréhension, mais il faut ajouter à cela le relativisme culturel qui a longtemps fait figure de barrière pour une anthropologie de la morale. Le problème du jugement moral et de l'ethnocentrisme, l'aspect normatif et évaluatif (Fassin, 2013 : 6) ont servi d'argument contre l'investissement de l'anthropologie dans cet objet. Le relativisme culturel a servi contre les tentatives d'universalisme issu du passé colonialiste dans d'autres cas. Le souvenir amer de la participation d'anthropologues au colonialisme a laissé un traumatisme, l'anthropologie s'interdisant désormais tout discours moralisant.

A. Vers une anthropologie de l'éthique et de la morale

L'anthropologue a cependant toujours étudié la morale en filigrane. Ce thème récurrent dans les ethnographies ne sera que tardivement pris comme objet d'études à part entière avec Émile Durkheim (1906). S'inspirant de la déontologie kantienne, il pose les bases d'une première définition de la morale — s'inscrivant dans une théorie plus vaste de la société — et la décrit comme un ensemble de règles de conduite imposées aux individus grâce au sentiment de devoir (Fassin, 2013). Cette définition figée de la morale va largement dominer la pensée anthropologique et sera plus tard remise en question (Laidlaw, 2002, Robbins 2005). La morale ne se pense plus exclusivement comme une norme ayant autorité absolue sur la vie des individus, mais se pense aussi au niveau de l'individu. La notion d'éthique s'élabore dès lors à partir de cette idée, elle n'est plus simplement pensée comme synonyme de morale, mais

bel et bien comme une variable séparée qui est constituée de modes de pensée qui justifient ou critiquent la morale (Edel, 1953). Cette redéfinition va permettre de nuancer la vision unilatérale de la morale en philosophie d'abord puis en anthropologie.

La morale et l'éthique n'apparaissent que rarement dans l'œuvre de Michel Foucault, mais son étude des modes de subjectivation et des techniques de soi apporte une lumière originale dans l'étude de l'éthique et de la morale. Son influence va s'étendre dans plusieurs domaines de l'anthropologie, dont l'anthropologie politique (Foucault, 1994), médicale (Foucault, 1983) ou du genre (Foucault, 1975). Il pense la morale en trois niveaux : un code moral (de prescriptions et règles), une moralité des comportements (la manière dont les gens agissent face à ces règles) et la manière de se constituer comme sujet moral. Foucault s'intéresse à cette tension justement entre assujettissement et subjectivation (Fassin, 2013 : 66). Il va largement influencer la pensée anthropologique en matière de morale et d'éthique et les travaux de nombreux chercheurs (Saba-Mahmood, 2005; Assad, 1993; Zigon, 2011). Un projet pour une anthropologie de la morale et de l'éthique va progressivement se former, à partir de cette conception de la morale, mais ne va prendre réellement forme qu'en 2002.

James Laidlaw dans un article de 2002 pose les jalons d'une anthropologie de l'éthique et de la liberté. Selon lui, la morale doit être prise au sérieux comme sujet d'étude et une telle entreprise ne sera possible que si l'on prend la question de la liberté au sérieux. En s'inscrivant dans une continuité plutôt philosophique et avec une expérience ethnographique sur les ascétismes (1995), il souhaite redéfinir la morale. Pour Laidlaw, la morale est le point final du projet éthique, pas le début, même s'il est recherché à travers les pratiques sociales, ce n'est pas un code de règles imposées socialement (Laidlaw, 2002). Il propose donc un nouveau mode d'étude de la question en anthropologie, permettant de remettre l'individu à la place centrale ainsi que la question de la liberté.

Cependant, le terme de liberté peut poser problème si l'anthropologie de l'éthique aspire à un certain universalisme. Le sociologue Bauman (1988) propose dès 1988 que l'on se concentre sur le concept de non-liberté plutôt que celui de liberté dans un effort de ne pas baser la pensée sur le rôle que l'individu joue dans la pensée occidentale. Joel Robbins s'oppose lui aussi à une anthropologie de la morale basée sur le concept de liberté, car il risquerait d'occidentaliser le sens commun du modèle de l'action (Robbins, 2007). D'autres auteurs se sont cependant penchés sur la question et ont proposé d'autres modèles de pensée.

En se basant sur l'œuvre de Michel Foucault de manière plus importante James Faubion présente un projet pour une anthropologie de l'éthique quelque peu différent. En premier lieu dans un ouvrage nommé : *Toward an anthropology of ethics : Foucault and the pedagogies of autopoiesis*, il pose les jalons d'une anthropologie de l'éthique se basant sur les modes de subjectivation (Foucault, 1983). Faubion cite les grands participants à une anthropologie de l'éthique : Talal Assad (1993) avec *Genealogy of Religion*, Michel Foucault et Joel Robbins avec *Becoming Sinners*. En effet, en contestant l'approche durkheimienne dans son livre : «An anthropology of Ethics» (2010), il pose réellement son ambition pour une sous-discipline se focalisant sur sa vision rigoureuse de l'éthique comme située entre deux pôles extrêmes que sont le décisionisme et le déterminisme.

Par la suite dans un chapitre de l'ouvrage collectif dirigé par Michael Lambek : *Ordinary ethics : Anthropology, Language, and Action*, il revient sur l'influence d'Aristote sur le façonnement de l'éthique, puis appuie sur le fait qu'«Aristotle insists that ethics is not concerned with *poiesis* , with making or creating, but instead with *praxis*, with doing.» (Faubion, 2010 : 86); ce qui rejoint le projet de Michael Lambek pour une anthropologie de l'éthique et de la morale basées sur cette vision, ainsi que celles d'Hannah Arendt et de Ludwig Wittgenstein. En mettant le focus sur les actes ordinaires et une approche par la langue, l'anthropologue peut proposer une étude de l'éthique basée sur méthodologie sérieuse : « Ethics are intrinsic to speech and action,

in practice rather than knowledge » (Lambek, 2010 : 1). Dans cet ouvrage, les auteurs réunis essayent de réfléchir sur la place de l'éthique dans la vie humaine, pour cela ils proposent une définition :

« We locate ethics in the dialectical movement between the spoken and the unspoken ; between objectivation and embodiment ; between words, rules and objects and tacit bodily dispositions, comportment, affect and character. » (Lambek, 2010 : 6)

En localisant l'éthique dans l'activité humaine, ils ouvrent la porte à une ethnographie basée sur les méthodes de l'anthropologie linguistique, basée sur l'étude d'objets et préoccupations de l'ordinaire. Cependant, en parlant d'éthique dans un contexte ordinaire, l'anthropologue doit faire attention à l'usage qu'il fait des termes éthiques et prendre de la distance avec les mots, comme en anthropologie linguistique (Lambek, 2010 : 8).

Dans la sphère francophone, deux auteurs s'intéressent particulièrement à ce projet d'anthropologie de la morale pour Didier Fassin (2008) et de l'éthique et Raymond Massé (2009, 2016). L'approche de Fassin argumente en faveur de la morale, elle devrait selon lui être traitée comme un domaine du social comme la parenté ou la politique. Il a donc développé puis revisité le concept d'économie morale (2009), bien qu'initialement introduit par EP Thompson (1963). Fassin l'a principalement utilisé pour décrire des faits sociaux comme la pauvreté ou la violence (Fassin, 2009), il est fréquemment utilisé dans les sciences sociales pour appréhender les questions de justice dans les sociétés globalisées (Calabrese, 2005). Son approche inclut une approche réflexive envers la morale, où il faut aussi analyser ses propres responsabilités et la réalité des dilemmes moraux (Thomas Csordas, 2013).

De l'autre côté, Raymond Massé, au Québec, propose une anthropologie de l'éthique. L'éthique, pour lui, désigne le lieu d'expression et de résolution des conflits de valeur. En mettant lui aussi en garde contre les dérives d'une anthropologie médicale anglo-saxonne qui a adopté les catégories de la biomédecine. Il est important

pour l'anthropologie de la morale et de l'éthique d'établir plusieurs clés conceptuelles propre à ce champ, pour ne pas avoir à adopter les catégories d'autres disciplines.

B. Quelques clés conceptuelles

Bien qu'ayant hérité des clés conceptuelles de la philosophie, l'anthropologie a su progressivement établir ses propres concepts et approches, en se posant la question de la relation entre la morale et les autres domaines de la culture, ainsi que sa possible intégration dans un concept de valeur. La question de la diversité morale est aussi très présente au début (Faubion, 2010) et a aidé à nourrir les débats de philosophie morale (Edel, 1962). De nombreuses clés conceptuelles ont permis d'améliorer la qualité ethnographique des études sur la morale et l'éthique.

Dans un ouvrage collectif dirigé par Michael Lambek *Ordinary Ethics* (2010), les auteurs se veulent penseurs de l'éthique ordinaire. Inspiré par Wittgenstein et le langage ordinaire (1934), Lambek souhaite resituer la morale et l'éthique dans les actions ordinaires et étudier la marge de négociation en jeu quotidiennement entre la morale et l'éthique. À travers plusieurs exemples ethnographiques (Weeratunge, 2010 : 328; Stafford, 2010 : 187), ils proposent un projet convaincant pour une concentration sur l'ordinaire et l'espace de négociation à l'œuvre au quotidien.

Jarett Zigon offre une clé conceptuelle assez remarquable, car elle place l'éthique dans l'action humaine et l'émotion plus que dans la rhétorique et la pensée (2007). Cela nous permet alors de localiser l'éthique pour faciliter l'ethnographie. Il propose de la placer dans un moment de demande éthique où l'individu se retrouve dans un état d'anxiété au moment du *moral breakdown*.

Une clé de compréhension essentielle selon Fassin et Stoczkowski est la réflexivité nécessaire pour étudier la manière dont la morale est prise à parti dans la société. Nous verrons ainsi comment la méthodologie de l'anthropologie de la morale peut s'établir au delà des débats épistémologiques.

2. Dilemmes éthiques et crise morale (*moral breakdown*)

A. Moral Breakdown

Pour Jarett Zigon, une anthropologie morale ne sera possible que quand des clés d'analyses explicites seront utilisées. Il propose le concept de *Moral Breakdown*, en partant du constat que l'étude de la morale présentait des défaillances dans la méthodologie. Il parle d'un problème venant de l'héritage de Durkheim. En voulant placer le fait moral comme dépendant de la structure de la société, il a empêché le traitement de la morale comme sujet en soi.

Le *Moral breakdown* est d'après Zigon très similaire à ce que Foucault appelait « problématisation », ce moment de liberté où l'individu s'engage dans la pensée. C'est un état de réflexion où un objet du quotidien est présenté comme un objet de pensée. Cette liberté reste cependant conscrète dans les possibilités sociohistorico-culturelles (Zigon, 2007). Zigon avance que les anthropologues devraient se concentrer sur ces moments de « breakdown ». Le *Ethical moment* ou *ethical demand* (Løgstrup, 1997) est le moment où le sujet éthique est entièrement responsable de l'Autre, il pense la

demande éthique comme un moment dans une relation (*relationship*), et cette responsabilité précède la liberté. Pour Zigon,

« Thus, ethics, as I define it in this article, is a tactic performed in response to the ethical demand of the moral breakdown to return to the unreflective moral dispositions of everydayness » (Zigon, 2007 : 139).

En disant cela, il s'oppose à la pensée d'origine kantienne qui pose comme pré-supposé que l'Homme agit dans le but d'être bon.

D'après Zigon, la demande éthique d'un *moral breakdown* provoque un état d'anxiété, qui serait central au raisonnement éthique. Pour lui, les individus font le bien non pas par devoir, mais principalement pour sortir de cet état; c'est ce à quoi devrait se limiter une anthropologie des moralités. En s'appuyant sur divers exemples ethnographiques (Robbins, 2004; Zigon, 2007 : 140), étaye ses propos tout au long de son article. Il se base principalement sur l'étude de la société Urapmin de Papouasie-Nouvelle-Guinée par Joel Robbins dans laquelle l'auteur décrit un *moral breakdown* élargit à la société entière. Après la conversion au pentecôtisme de la société entière, les Urapmins se sont retrouvés entre deux cultures (traditionnelle et chrétienne) et surtout deux systèmes moraux différents. La morale est donc devenue une préoccupation centrale dans les discussions et sur le plan personnel, un état constant de remise en question. Ils veulent concilier leurs deux modes de vie contradictoire, alors que des valeurs entrent directement en opposition (Robbins, 2004). La confession, montre Robbins, fait partie des stratégies pour «laver» les péchés (Robbins, 2004 : 277), elles font partie de ces techniques du soi qui répondent à la demande du *moral breakdown*, mais participent à renforcer les contradictions (Zigon, 2007 : 142).

Le deuxième exemple ethnographique cité est celui de la femme moscovite, le sujet d'étude de Jarett Zigon. Aleksandra Valdimirovna, au fil de leurs rencontres lui raconta les dilemmes auxquels elle faisait face, par exemple entre ce qu'une bonne chrétienne devrait faire et ce qu'elle veut faire. À travers ces exemples de deux

sociétés différentes, où l'attention était posée sur ces moments particuliers de *moral breakdown*, Zigon a montré l'approche originale qu'offrait son concept.

Le seul moment permettant ainsi pour Zigon de véritablement saisir l'éthique est le *moral breakdown*, car il laisse entrouverte la porte du raisonnement éthique et permet de deviner un type de raisonnement ou un autre selon la réaction du sujet. Cette ouverture en fait donc pour lui, le seul moment que les anthropologues de la morale devraient vraiment étudier.

« Thus, in studying the performance of ethics in the moments of moral breakdown, we not only witness how individuals and social groups respond to the breakdown but, perhaps more importantly, we are better able to see the ways in which the moral dispositions them-selves are shaped and reshaped » (Zigon, 2007 : 148)

A. L'éthique entrepreneuriale vue par le biais de l'anthropologie morale : les dilemmes moraux dans les organisations

Il est éclairant de penser l'éthique entrepreneuriale à travers le concept de Zigon, car il permet de sortir de l'angle analytique de l'anthropologie de l'entreprise ou du développement durable. Si l'on considère l'entreprise comme un groupe social sujet à une demande éthique ou un questionnement moral, on peut dès lors essayer de remettre en question la manière dont les entreprises répondent aux dilemmes moraux.

Dans leur ouvrage *Ethical Dilemmas*, les auteurs Cristina Garsten et Tor Hernes introduisent la question de la crise morale au sein d'une entreprise et d'une

organisation de manière générale. Les auteurs préfèrent l'expression « dilemme éthique » pour parler du même moment de remise en question d'un ordre moral établi.

À la suite de scandales, l'anxiété morale — et économique — dans laquelle sont plongés les cadres et les employés, les pousse à trouver une résolution institutionnelle, qui peut prendre plusieurs formes. « A dilemma forces organizational actors to rethink the basis of how they organize and the effects of organizing in specific ways » (Garsten, 2009 : 8). De nombreux acteurs pratiquent des méthodes d'évitement, pour ne pas avoir à faire face à un éventuel dilemme en mettant en vigueur des standards ou des *policies* au sein de l'entreprise. Ces méthodes de diffusion ne garantissent pas la disparition des dilemmes évidemment et ne font qu'endurcir des pratiques de management excessives (March, 1988).

Dans plusieurs chapitres du livre, Garsten et Hernes (2009) présentent différents types de dilemmes éthiques et la manière dont ils sont gérés par les organismes, en prenant en compte, dans le chapitre de Tore Bakken (2009), la question du risque dans la pensée éthique post-industrielle et comment elle façonne la gestion des dilemmes. Debora Spar et Lane La Mure (2009) analysent plus tard la manière dont les entreprises répondent à la pression des ONG, pourquoi certaines s'engagent activement dans un dialogue et d'autres restent méfiantes. Ils abordent ainsi les différentes manières de réagir à l'activisme à travers de nombreux exemples ethnographiques. L'université n'est pas laissée à l'écart, car organisation aussi, elle fait aussi face à des dilemmes éthiques comme le décrit Brigman dans sa partie.

« We propose that ethical dilemmas are not unique or rare, but intrinsic to organizing process and, hence, part of challenges that management have to address.» (Garsten, Hernes, 2009 : 10)

Le rapprochement avec le moral breakdown de Zigon serait à approfondir, car il offre un cadre conceptuel pour étudier ces moments de réponse à une demande éthique pressante. Son étude permet de dégager des logiques dans les méthodes de réponse aux dilemmes et le modèle de pensée il s'intègre. En pensant l'entreprise

comme un groupe social, on s'aperçoit que l'on peut observer la manière dont les moral breakdowns sont gérés et comment la prolifération de standards et *policies* peuvent être pensée comme des tactiques permettant de sortir justement de cet état d'anxiété éthique (Faubion, 2010) comme le font lors de la confession les Uripmams (Zigon, 2007 : 13). L'éthique entrepreneuriale serait-elle dès lors une forme organisationnelle de réponse aux différents *moral breakdowns* auquel l'entreprise doit faire face ? Le sociologue Tore Bakken argumente que les dilemmes ne peuvent pas être réglés par l'imposition ou le respect d'un set de règles (Bakken, 2009), et que c'est peut-être cela qui perpétue l'état d'anxiété éthique.

B. Éthique et problématisation

En faisant le parallèle avec Foucault, Klaus Hoeyer propose un pont pertinent entre l'anthropologie de l'éthique entrepreneuriale et la problématisation des événements moraux. En abordant l'élaboration d'une *policy* par le biais conceptuel de la problématisation selon Foucault (1997), Hoeyer examina dans un premier temps le processus organisationnel qui s'enclenche lorsqu'un événement est posé comme problématique dans l'entreprise, il a étudié pourquoi et comment une réponse/solution est mise en place; le sous-titre est d'ailleurs : «the naming and framing of moral problems in genetical research» (2005). Il s'est concentré sur l'aspect du *policy making* :

«Foucault (e.g., 1997*b*) suggested the term “problematization” for the process in which a range of nebulous issues is moulded into distinct problems. The study of problematization implies that, rather than identifying problems, one asks how and why something at a certain time comes to be viewed as a problem.» (Hoeyer, 2005 : S72)

Hoeyer s'est donc concentré sur le processus isolant un événement particulier et le cristallise en focalisant les efforts dessus et étudia ensuite la manière dont la

policy était ensuite reçue par les principaux concernés — les infirmières et les donateurs. Dans le cas de UmanGenomics, l'entreprise qu'il a étudiée, tous les efforts se sont concentrés sur le formulaire de consentement. Dans le contexte, un débat grandissant sur la législation et la responsabilité entourant le consentement. En Islande, une entreprise de génomique similaire est passée à travers une tempête médiatique pour des questions d'éthiques. En se basant sur cet événement, le manager d'UmanGenomics a voulu éviter un incident similaire et a commencé à développer une *policy* éthique, il proposa ainsi ce qu'il appela un modèle éthique. Bien que la *policy* ait été créée pour des raisons de marketing principalement, une préoccupation pour la morale était présente, faire une recherche utile et bonne, faisait partie des arguments pour la création des *policies* comme le formulaire de consentement. Après avoir proposé plusieurs *policies*, celle qui perdura le plus longtemps et provoqua l'enthousiasme du comité éthique est le formulaire de consentement, qui a été présenté comme une solution.

Ce type de raisonnement est ce que l'on appelle, en termes wébériens, une éthique déontologique, car elle libère l'individu de la responsabilité par le simple respect des règles, ici l'usage du formulaire de consentement. Dans le cas de la biomédecine, Fassin explique, par exemple, que la rédaction de ce formulaire protège moins la personne que le chercheur (Fassin, 2008). Nous verrons à travers plusieurs exemples ce qui caractérise cette posture éthique.

3. Weber et la culpabilité

Si l'on considère alors l'EE comme une sorte de méthode de gestion de crise « éthique », on peut alors se demander dans quel type de raisonnement moral celui-ci s'intègre-t-il.

A. Weber

Dans son ouvrage *Le Savant et le politique*, Max Weber expose différentes formes de raisonnement moral : l'éthique de conviction (ou déontologique) qui est caractérisée par la validation morale d'une action par la volonté de faire le bien et l'éthique de responsabilité (ou conséquentialiste) qui de son côté se caractérise par un sentiment d'accomplissement moral acquis par la conséquence positive de son action. Weber a développé ces notions avec le cadre de la politique, mais les concepts ont évolué dans les sciences sociales et en sont venus à être présents dans l'anthropologie et la sociologie morale. Ils permettent, en effet, de faire une distinction nette entre deux postures de raisonnement moral.

L'éthique déontologique, qui n'est pas à confondre avec son acception commune qui décrit le code d'une profession, décrit une posture où les actes sont éthiques lorsqu'ils se conforment à des règles normatives, et c'est bien par la conformité que l'acte est jugé pas leur effet (Robbins, 2007)

L'éthique conséquentialiste insiste sur les conséquences des moyens et les conséquences en général des actions de l'individu. « L'éthique de la responsabilité est extravertie au sens où elle s'inquiète des conséquences concrètes de l'action sur les autres. » (Hottois, 1996)

La religion est souvent associée à l'éthique de conviction, en particulier le protestantisme. L'ouvrage fondateur *L'éthique protestante et esprit du capitalisme* (1904) répond à la question d'un lien entre les deux et des affinités sélectives qui ont permis d'entretenir ce lien si particulier qui a marqué la transmutation de la société occidentale au vingtième siècle.

Certains commentateurs du capitalisme se sont consacrés à l'étude du capitalisme et le raisonnement moral qu'il déploie ainsi qu'à son évolution (Caillé, 2000; Hénaff, 2003; Salmon, 2007). Alain Caillé dans l'introduction d'un numéro de la revue M.A.U.S.S qu'il a dirigé sur l'éthique et l'économie affirme :

« Les débats contemporains opposent souvent, de façon un peu simpliste et scolaire, deux grands types de morale, les morales dites conséquentialistes (au bout du compte, les morales utilitaristes) d'une part, et les morales dites déontologiques de l'autre. (...) Devons-nous être conséquentialistes ou déontologiques? À la lecture de ce numéro, une réponse s'impose à l'évidence : nous devons être les deux. » (Alain Caillé, 2000 : 16).

Weber affirmera que l'idéal se trouve dans un compromis entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Il ne s'agit pas de simplifier la question et de donner une valeur supérieure à l'une au-dessus de l'autre. D'autres mécanismes complexes sont à l'œuvre dans le raisonnement éthique; les émotions par exemple, ouvrent une perspective intéressante pour comprendre les choix éthiques des individus.

A. La culpabilité comme moteur de la morale

Joel Robbins s'inscrit dans un courant de l'anthropologie de la morale opposée à la vision durkheimienne de la morale - normative – et se positionne sur la centralité de l'individu, inspiré d'Aristote et Foucault. Mais il ne s'oppose pas totalement à l'idée

de Durkheim, car selon Robbins, sa théorie de la culture permet d'identifier et analyser le changement social.

Robbins propose dans son étude du pentecôtisme d'observer le raisonnement moral qui attire tant de personnes dans un culte aussi rigoureux. Il propose de se concentrer sur une clé de compréhension des plus intéressantes : la culpabilité, comme moteur de l'action morale.

L'idée de culpabilité rejoint le *moral breakdown* de Zigon, qui cite d'ailleurs Robbins à plusieurs reprises pour étayer ses propos. En effet, Robbins a pu ethnographier un moment très particulier de l'histoire des Urapmins, avec la conversion unanime des membres de la société, un nouveau cadre moral s'est installé et avec cela de nouveaux dilemmes. La conciliation entre les coutumes et la vie chrétienne est devenue le centre des préoccupations (Robbins, 2007). La culpabilité joue un rôle particulier dans la manière dont la pensée morale s'opère, c'est un sentiment que le raisonnement éthique cherche à éviter à tout prix. Ce moment que Zigon nomme *moral breakdown*, ici Robbins lui donne une dimension émotionnelle.

En ethnographiant ce moment particulier, Robbins s'est demandé ce qui avait attiré les Urapmins vers la morale chrétienne et pourquoi opter pour une éthique de conviction plutôt que de responsabilité ? En mettant son ethnographie en relief avec un changement global plus large de la société contemporaine, Robbins explore les différents aspects de l'éthique de conviction et la manière dont les individus orientent leur raisonnement moral dans le but d'être libérés de culpabilité. En utilisant les notions de culpabilité, de responsabilité et de rédemption, il reconnaît avoir pris un risque, mais selon lui, elles offrent une grille d'analyse du raisonnement moral ouvrant de nombreuses perspectives.

« One of the virtues of an analysis of something as abstract as a 'style of moral reasoning' is that it allows one to see connections between cases one might have missed had one stayed a bit closer to the ground. » (Robbins, 2010 : 125)

Robbins décrit le style de raisonnement moral du pentecôtisme comme un raisonnement qui s'occupe principalement de la possible culpabilité et comment l'éviter (Robbins, 2010 : 1). Ils se concentrent ainsi sur l'application de règles à la lettre et moins sur la responsabilité que ces actions engagent. Le raisonnement déontologique est le choix le plus évident dans une société où l'individu a du mal à se projeter, alors qu'au contraire dans ce cadre de pensée les actions d'un individu sont jugées ainsi :

« In a consequentialist framework, by contrast, one's actions are judged by their results, not by how closely they conform to a given rule. » (Robbins, 2010 : 124)

De nombreux philosophes se sont consacrés à la question de la responsabilité (Jonas, 1979; Lévinas, 1982). La question de la responsabilité est également centrale au questionnement anthropologique sur la morale et l'éthique. Zigon s'est plutôt concentré sur l'aspect relationnel de l'éthique et les questions de responsabilité alors que Robbins a cherché à comprendre comment les individus font leurs choix moraux dans les sociétés du risque comparé aux sociétés stables et prévisibles. Robbins travaille à une échelle macro qui complète la lecture de l'éthique qu'a développé Zigon. Il est donc amené à questionner la pensée morale dans un cadre plus large qui est notre société contemporaine.

B. Morale et capitalisme

Le capitalisme et les théories économiques ont façonné le paysage moral de notre société. Les théories d'Adam Smith (1776) et la croyance en un marché autonome qui a suivi ont postulé une séparation abstraite et spéculative entre l'économie et éthique qu'Alain Caillé et Ahmet Insel commentent :

« En revendiquant sa séparation de droit avec l'éthique, l'économie met en avant sa neutralité morale. Il existerait une sphère des activités humaines qui en tant

que telle ne serait ni bonne ni mauvaise, ni morale ni immorale, mais simplement utile. Amoral. (...) Moral parce qu'amoral.» (Caillé & Insel, 2000 : 6)

En étudiant l'influence de cette posture théorique de l'économie néolibérale sur les raisonnements moraux des entreprises, un changement d'échelle est à effectuer. Cette séparation théorique entre économie et éthique a profondément modifié les rapports au don, mais aussi du rapport entre les entreprises et la société. C'est cette séparation théorique qu'examine Karl Polanyi dans son ouvrage *La Grande Transformation*.

La philanthropie et le paternalisme prenaient une place prépondérante dans les pratiques entrepreneuriales au début du siècle dernier, mais ont fini par s'estomper. La place accordée aux discussions de problèmes d'ordre moral a considérablement augmenté et s'est déplacée vers un discours sur l'éthique. Marc Abélès (2002) étudia la philanthropie contemporaine et les grandes fondations américaines. Abélès parle de retour social sur investissement, bien que basé sur un mobile financier, cet investissement social s'ancre dans un projet plus large de bien social qui fait défaut dans la pensée néolibérale (l'absence de couverture médicale aux États-Unis par exemple). Marcel Hénaff de son côté étudia la nouvelle génération de la Silicon Valley (2003), qui dès les années 90 mit en place ce qu'ils nommèrent le capitalisme vertueux. Hénaff met en parallèle ces nouvelles formes de philanthropie avec le don traditionnel de Mauss (1923-1924)

Le don protestant comme porte du salut chrétien s'est progressivement effacé pour laisser place à un salut par le travail. Cela a eu une influence notable sur le statut du don dans les débuts du capitalisme.

« Toujours en suivant Max Weber complété par M. Hénaff, on voit bien comment le propre de la modernité capitaliste est de substituer à l'attente d'un salut par le don l'espoir d'un salut par le travail (*Beruf*); comment l'éthique du travail et de la

fonctionnalité se substitue presque terme à terme à celle de la gratuité et des bienfaits». (Caillé, 2000 : 6)

L'influence de l'éthique protestante et de l'importance du travail (Beruf) a profondément modifié la manière de concevoir le travail, puisque l'on put accéder au Salut par le travail. Une éthique du travail s'est progressivement installée, s'imposant peu à peu comme une fin en soi, s'émancipant de l'éthique du don et de la charité plutôt catholique.

Anne Salmon explique que dans l'histoire du capitalisme, les deux grandes éthiques transcendantes étaient celles du protestantisme et de la morale civique. Les décennies passées ont donné lieu à la dissolution de celles-ci, laissant pour seule alternative des éthiques locales et fonctionnant dans l'immédiat. Qui tente de remplacer les éthiques religieuses ou laïcisées (Salmon, 2002).

Le retour de l'éthique dans le discours capitaliste est remarquable et s'explique selon Salmon par le besoin inhérent à la nature humaine de donner sens à ses actes (Salmon, 2004). Ce tournant a été commenté par de nombreux anthropologues de l'éthique et de la morale (Fassin, 2014; Robbins, 2010; Devji, 2005)

Ce bouleversement des subjectivités morales partiellement dû à la globalisation et la société du risque que nous allons explorer a singulièrement modifié le rapport à la morale dans la société occidentale. Nous avons donc vu l'héritage de la pensée éthique du capitalisme par le biais de l'anthropologie de la morale et de l'éthique, mais comment peut-on observer la morale dans une société où le futur est de moins en moins prévisible? Comment ce changement impacte-t-il le raisonnement moral du capitalisme moderne?

La société de risque où l'on peut de moins en moins prévoir les conséquences d'une action pousserait les individus à se tourner de plus en plus vers une éthique déontologique. Cette récente passion pour l'éthique témoigne d'un changement de raisonnement moral plus large auquel l'anthropologie participe de manière plus ou moins consciente. À travers les chartes et codes éthiques divers, l'anthropologie en

tant qu'institution voit aujourd'hui se manifester les mêmes signes que l'éthique entrepreneuriale. Nous verrons ainsi comment l'éthique de l'anthropologie s'est progressivement installée dans les usages.

III. Trajectoires sociales et académiques de l'éthique

Cette partie propose de changer d'échelle et d'étudier la morale et la place qu'elle occupe de manière générale dans notre société post-industrielle. Une prise de recul est nécessaire pour replacer l'éthique entrepreneuriale dans son contexte global et cela permet d'observer un bouleversement moral particulier à la société post-industrielle. Le lien constant que la religion — en particulier le protestantisme — entretient avec le capitalisme, est un passage nécessaire. En étudiant conjointement les changements de raisonnement moral au sein du protestantisme et de l'économie, plusieurs auteurs (Robbins, 2010; Fassin, 2014) se sont rendu compte d'un tournant éthique au sein notre société. L'anthropologie n'est pas isolée de ce mouvement en particulier dans les pays anglo-saxons — à tradition protestante d'ailleurs. Robbins et Fassin appellent à une anthropologie réflexive, qui permettrait de repenser l'implication de l'anthropologie dans ce tournant éthique.

1. Morale contemporaine

Un regard anthropologique sur les déploiements de la morale dans la société occidentale contemporaine et les rapports entre morale et modernité est nécessaire pour comprendre l'éthique entrepreneuriale et le tournant éthique plus général dans lequel elle s'inscrit.

A. Les formes élémentaires du risque

En publiant en 1986 «*La Société du Risque*», Ulrich Beck ouvra une perspective conceptuelle remarquable dans les sciences humaines, en parlant de société du risque. Selon l'auteur, la société occidentale moderne, contrairement aux sociétés précédentes, qui imputaient les catastrophes aux déités ou au destin, présente la nouveauté de vouloir rationaliser et contrôler le danger. Le risque est en effet une invention moderne : «En parlant de risque, on vise la colonisation du futur, le contrôle de l'incontrôlable. Le terme "risque" est une tentative pour rendre prévisibles et contrôlables les effets imprévisibles de nos décisions sociétales.» (Beck, 2003 : 29)

À partir des années 70, la remise en question des États-nations de l'ère industrielle et l'industrialisation ont provoqué le recul des institutions de prévoyance des États-providence. Anciennement garants de la répartition des bienfaits du progrès, il y a eu un passage vers une gestion des dommages collatéraux, ainsi que leur répartition. Ceci a bouleversé les institutions et leur rôle dans la société (Beck, 2003)

La croyance naïve dans le progrès qui caractérise la société moderne est largement entretenue par les médias de masse et le risque, omniprésent, y est mis en

avant selon Beck. Les médias entretiennent une universalisation du sentiment d'insécurité, et mettent en scène un contrôle de l'incontrôlable par l'expertise économique, la prospection géopolitique ou l'expertise climatologique. Dans le domaine économique, une économie de la peur se développe, selon Beck, où les entreprises tirent profit des émotions des individus pour vendre toujours plus et vendre de la sécurité. Les catastrophes écologiques et financières sont à comprendre comme des effets secondaires du processus de progrès, elles sont présentées comme telles et deviennent alors morales. Hénaff commente d'ailleurs : « La nouvelle philanthropie étend la logique capitaliste dans les sphères qui en subissaient les ravages en assurant des opérations bien calculées d'intégration sociale. » (Hénaff, 2003)

Le rôle des entreprises a aussi changé avec le recul de l'État, elles sont désormais aussi garantes du bien commun. L'inédite place de l'entreprise dans la société pose alors la question de la responsabilité. Mais comment est-on responsable dans la société du risque ? La question du risque structure la pensée et les prises de décisions en entreprise, il est essentiel de lier la question du risque et de l'éthique entrepreneuriale.

Dans l'ouvrage *Ethical Dilemmas in management*, le sociologue norvégien Tore Bakken propose de lier la question du risque à celle de l'éthique entrepreneuriale pour mieux comprendre les fondations philosophiques de la pensée éthique dans notre société moderne post-industrielle (Bakken, 2009). La question que Bakken se pose pour démarrer est « How can we act responsibly as decision makers in a society that is increasingly unpredictable and unknown to us? » (Bakken, 2009 : 11). En essayant d'étudier les fondements de la pensée des décideurs et ce qui motive la problématisation d'événements extérieurs, l'auteur essaye de comprendre comment nous communiquons dans une société du risque. Bakken part des concepts de responsabilité, de risque et de conscience pour mieux comprendre comment ils

influencent la production de l'éthique entrepreneuriale et de manière plus générale comment les organisations modernes « font » de l'éthique.

La moralité du risque est un concept approfondi par le philosophe allemand Hans Jonas¹⁶, Bakken explore ainsi le principe de responsabilité associé au risque à la lumière des travaux de ce dernier. Selon Jonas (1995) le calcul extensif du risque engendre une moralité sans morale, basé sur une sorte de moralité mathématique qui ne prend que superficiellement en compte les impératifs moraux ou éthiques.

Caitlin Zaloom parle de « *work of risk* » dans son ethnographie des traders de Chicago et Londres : *Out of the Pits : Traders and technology from Chicago to London* (2006). À la base du management du risque rationalisé se trouvent les prérequis de la spéculation. La gestion des émotions et les enjeux liés au risque façonnent largement leur pratique professionnelle et sont essentiels à la performance dans les banques qu'elle a ethnographiées. Dans le groupe de traders, le discours s'oriente souvent autour de la question de discipline et de la toute-puissance du marché. En particulier dans la finance, le risque est au centre de la stratégie de l'entreprise, mais aussi au cœur de la pratique professionnelle et éthique. Dirigé sur des principes d'incertitude, l'accent est mis sur des objectifs lointains et vagues comme le gain d'argent ou un idéal de croissance et de progrès. L'ampleur du marché économique et la dispersion des lieux de décisions font du monde de la finance un lieu global et local qui offre peu de contrôle sur les conséquences. Nous verrons ainsi comment les entreprises prises dans les réseaux globaux ont progressivement changé de raisonnement moral.

¹⁶ Philosophe allemand, spécialisé sur les questions de modernité et de responsabilité.

B. Globalisation et éthique

La globalisation et la remise en question des frontières humaines, économiques ou politiques qu'elle a entraînée ont exercé un impact considérable sur la représentation que les entreprises ont d'elles-mêmes et de leur activité économique (Caillé, 2000; Hernes, 2009). Les répercussions des actions que l'on entreprend sont de moins en moins prévisibles, de plus ces actions s'enchaînent dans un monde de plus en plus connecté avec de nouveaux enjeux à l'échelle globale. La globalisation est définie par l'anthropologue Michael Kearney comme « The intensification of world-wide social relations which link distant localities in such a way that local happenings are shaped by events occurring many miles away and vice versa » (Kearney, 1995)

Weber avait déjà montré le déplacement de la société vers une complexification des relations interpersonnelles causée par les sciences, la technologie ou la loi (1904/1991). Cette complexification des relations à l'heure de la globalisation a définitivement eu une influence sur la diffusion massive de l'éthique entrepreneuriale. En effet, Catherine Dolan dans ses travaux, explore les relations qu'entretiennent l'éthique et la mondialisation. Particulièrement dans le cas des « économies éthiques », du développement durable et de la RSE qui offrent un cadre d'analyse significatif pour étudier ce thème.

En partant d'une ethnographie extensive de l'horticulture kenyane dans le cadre du commerce équitable (2000), Dolan suggère que le commerce équitable complique en vérité les relations de partenariat, car il se situe entre le don et le gain et s'inscrit dans des rapports déséquilibrés. Dans le contexte global, le commerce équitable se veut basé sur des interactions équilibrées et justes, mais peine à reformuler les moyens de leur production. Ils opèrent généralement un simple changement de gouvernance, qui n'*empower* pas de manière significative les communautés visées (Dolan, 2007). Dolan décrit d'ailleurs les économies éthiques et

l'éthique entrepreneuriale comme issues d'un sentiment de culpabilité des nations riches face à l'iniquité produite par le modèle capitaliste (Dolan, 2007; Partridge, 2011).

« I argue that while fairtrade is predicated on values of partnership and interdependence, it also operates within commodity chains that advance liberal ethics as a mode of “governmentality” over African producers, translating consumers' sympathy-based humanism into new technologies of regulation and surveillance. » (Dolan, 2007 : 1).

Le discours éthique s'inscrit dans un réseau économique et de gouvernance héritée de l'histoire politique, économique et sociale du monde, il ne faut donc pas sous-estimer sa complexité. Dolan parle de l'éthique comme nouveau mode de gouvernementalité (2007), elle s'est demandé si la RSE remettait réellement en cause la macrostructure d'inégalité ou ne fait-elle que produire ses modèles en créant une nouvelle géographie d'inclusion et d'exclusion (2016).

L'éthique entrepreneuriale s'insère donc dans un réseau global qu'elle influence, mais subit aussi les aléas. Les entreprises transnationales intensifient en même temps leurs pratiques de gouvernance au niveau local en étant présentes à l'échelle globale (Partridge, 2011). La complexité de ce paysage à la fois moral, social et politique nous amène à nous demander comment cette nouvelle conjoncture façonne le monde moral de ses acteurs.

C. Modernité, morale, et temps

Jane Guyer¹⁷ dans un article nommé *Prophecy and the near future : Thoughts on macroeconomic, evangelical, and punctuated time*, met en parallèle l'anthropologie des pratiques et discours économiques et évangéliques, en faisant cela elle met en avant la disparition du futur proche dans les discours de ces derniers. Selon Guyer, la disparition du futur proche change le cadre dans lequel les individus construisent leurs vies. Bourdieu, dans une étude sur l'Algérie, avait déjà utilisé l'argument de l'usage du futur selon les classes sociales (1979), son argument s'organisait autour de l'importance que joue l'insécurité économique du futur proche dans le choix des projets, obligeant à se concentrer sur des projets du présent en espérant un futur distant meilleur (au niveau religieux : paradis, mais économique aussi : loto). Cette tendance apparaît aussi dans le domaine macroéconomique, où l'idéal du progrès est mobilisé comme idéal lointain pour justifier les actions présentes. (Salmon, 2007)

En liant cette idée au politique, Faisal Devji¹⁸ propose une analyse du discours d'Al Qaïda et la manière dont ils argumentent moralement leurs actes. En mettant un accent particulier sur le chaos présumé du monde global, les membres pensent ne pas pouvoir avoir un contrôle sur leurs actions dans ce monde de plus en plus imprédictible (Devji, 2005). Ainsi, ils agissent dans l'espoir d'un futur lointain idéalisé et sont portés par une éthique de conviction et du devoir où l'intention suffit à la validation morale d'une action. Selon Devji ce tournant éthique marque une réponse à la disparition du futur proche avancé par Guyer. Bien évidemment, ce tournant ne concerne pas seulement Al Qaïda, mais aussi des courants religieux comme

¹⁷ Anthropologue britannique spécialiste du temps et des transactions monétaires en Afrique.

¹⁸ Anthropologue-historien tanzanien spécialiste des questions de terrorisme et de morale.

l'évangélisme, la politique (Guyer, 2007), et des courants économiques et aussi académiques (Robbins, 2010).

L'éthique entrepreneuriale marque un tournant similaire, où il devient compliqué dans le contexte de la mondialisation d'anticiper les conséquences de ses actes (Bakken, 2008). La réponse à cette anxiété est peut-être ce tournant vers une éthique déontologique avec la *policy* comme outil.

La prise en compte du contexte global — et de la difficulté de plus en plus prononcée à se projeter dans le temps — nous permet d'observer un tournant éthique que plusieurs anthropologues ont commenté dans les années précédentes (Fassin, 2014; Robbins, 2010; Devji, 2005; Garsten, 2008; Dolan & Rajak, 2016). J'explorerai les tenants de leurs commentaires et critiques à la lumière de l'éthique entrepreneuriale.

1. Tournant déontologique

Nous avons donc pu constater à travers plusieurs exemples que le raisonnement moral moderne s'oriente de plus en plus vers une éthique de conviction (ou déontologique) selon les termes de Max Weber (1959/2003). Les auteurs que nous étudierons principalement sont Joel Robbins, Christina Garsten, Tor Hernes et Catherine Dolan. À travers leurs ethnographies et ouvrages respectifs, nous explorerons le changement de raisonnement moral que connaît notre société en portant une attention particulière à l'éthique entrepreneuriale.

A. Entre responsabilité et conviction

Un des points essentiels de l'argument de Joel Robbins s'articule autour des notions d'éthique de conviction et de responsabilité étudiées plus tôt. Il affirme, à l'issue d'une étude sur les nouvelles formes de discours pentecôtistes¹⁹, que notre société post-industrielle est en train de connaître un tournant éthique considérable où le raisonnement ne se fait plus en termes de responsabilité, mais dans le confort de l'éthique de conviction. Robbins s'est demandé pourquoi de telles masses de la population à l'heure de la mondialisation et du capitalisme étaient attirées par ce type de raisonnement moral. Il a d'abord examiné quel style de raisonnement moral était promu par les pentecôtistes. Ainsi le style est axé sur la culpabilité individuelle, il est essentiellement déontologique — comme expliqué plus tôt —, car il suffit de suivre les règles scrupuleusement pour être libéré de la culpabilité morale. En effet même si le résultat d'une action a des conséquences désastreuses, la responsabilité n'a que peu de poids moral.

Pourquoi préférer un raisonnement moral pensé en terme de devoir absolu plutôt que de conséquences prévisibles à assumer (Fassin et Lézé, 2013)? Cela rejoint les questions étudiées plus tôt de risque, d'insécurité et de culpabilité. Robbins insiste donc sur le fait que lorsque le monde social d'un individu — ou d'une organisation — n'est pas prévisible et que l'on ne peut pas réellement contrôler les conséquences de ses actions, les approches déontologiques ont beaucoup plus de sens (Robbins, 2010). La sécurité qu'offre le cadre déontologique est attrayante à nombreux égards et pas seulement dans le domaine religieux.

¹⁹ Il inclut dans le pentecôtisme toutes les formes de christianisme charismatique afin de faciliter la lecture.

Jane Guyer a étudié parallèlement les discours des évangélistes et du monde économique (2007) et mis en avant l'importance du temps dans la compréhension des styles de raisonnement moraux. L'investissement dans un futur lointain hypothétique ainsi qu'un discours sur le présent immédiat sont ce qui caractérise les discours évangéliques, économiques et politiques de nos sociétés contemporaines. Dans cette société du risque, la croyance lointaine au progrès alliée à une pléthore de normes et standards permettent dans cette même configuration d'éviter une posture de responsabilité ou éthique conséquentialiste.

La mise en avant de normes et règle est donc une manière d'éviter cette éthique. Les entreprises comme celle de génomique ethnographié par Hoeyer (2005) ont tendance — avant même de faire face à une pression médiatique ou politique — à produire eux-mêmes des codes et chartes éthiques par prévention. Ils sont cependant préoccupés par un idéal de bien commun futur et hypothétique qui prédomine leur discours (Hoeyer, 2005).

Le respect des principes et normes éthiques assure cette posture morale confortable pour les organisations et managers, les formulaires de consentement font partie de ces stratégies d'adaptation. L'éthique entrepreneuriale dans ces formes de *policies* n'offre pas simplement une protection légale, qui serait un argument trop restrictif, mais aussi une protection morale. La prolifération de normes et standards témoigne selon Bakken (2008) d'une réponse face à la complexité du monde globalisé. Il offre la posture morale la plus confortable allant avec la perte de repère dans un monde de plus en plus incontrôlable.

B. Trajectoires

Les relations entre éthique et religion ne doivent pas être négligées dans l'étude de l'éthique entrepreneuriale, particulièrement après les travaux de Max Weber dans lesquels il mit en évidence l'importance du facteur religieux dans la construction de l'éthique capitaliste (1964). Il est nécessaire d'observer le cheminement et l'influence de l'éthique protestante dans les différentes sphères de la société — plus particulière nord-américaine ou anglaise — qu'il s'agisse de l'économie, le politique, la médecine ou la recherche académique.

La question du rapport entre bioéthique et religion est explorée par CS Campbell (1992). La religion protestante a eu un impact considérable selon l'auteur sur l'éthique dans les sciences et entreprises des pays anglophones, Campbell soutient que la reprise du champ lexical religieux et de ses concepts a largement contribué à la formation de la bioéthique (1999, 1992). Il est important de rappeler que l'éthique — si expertisée et institutionnalisée — est largement influencée par des facteurs historiques et sociaux. Ainsi Bruno Latour insiste sur la porosité entre les différentes institutions sociales et le monde de la recherche (1987).

Guyer (2007) a insisté sur le fait que le tournant concerne principalement l'éthique protestante et la conception du temps a influencé le discours économique nord-américain. Le texte est commenté par Robbins (2007), où il lie ces questions avec celles du changement de posture morale.

Dans son ethnographie de plusieurs banques d'investissement à Chicago et à Londres, Caitlin Zaloom (2006) décrit l'emprunt terminologique des traders au champ lexical religieux. Le chapitre *The discipline of the Speculator*, elle explore l'usage de termes comme discipline comme éthique et la comparaison du marché à la main de Dieu. Les liens entre le capitalisme et le protestantisme ne sont plus à prouver, mais il

est bon de noter que l'influence de l'éthique protestante ne s'est pas arrêtée au domaine économique.

La bioéthique a introduit en premier dans le monde académique les questions d'éthique, car touchée plus rapidement par des scandales dus aux tests sur humains, le scandale raciste de Tuskegee²⁰ provoqua la création, aux États-Unis, du rapport Belmont en 1979. Le rapport Belmont posa les principes d'une première bioéthique. Avec lui naît le concept de consentement éclairé, jusqu'alors inexistant dans la loi américaine.

Il s'est imposé comme paradigme dans les universités américaines et anglaises d'abord. La biomédecine fut longtemps la seule institution à exiger l'adhésion à une charte éthique, et progressivement par le biais de l'anthropologie de la santé — où médicale aux États-Unis, cette exigence s'applique aux sciences humaines qui commencent à devoir se soumettre aux mêmes comités éthiques (Fassin, 2008).

C. L'éthique et le monde académique

Un contraste notable est à noter entre les États-Unis, « où les premiers codes éthiques de la discipline sont rédigés à la fin de la Seconde Guerre mondiale, et même

²⁰ Cette étude scientifique s'est déroulée à Tuskegee en Alabama de 1932 à 1972. Le but était d'observer l'évolution de la syphilis lorsqu'elle n'était pas traitée, ainsi des participants noirs de classe ouvrière ont été sélectionnés et laissés à mourir. L'affaire éclate en 1970 et provoque un tollé national.

de la Grande-Bretagne, où sont édictés des principes normatifs dans le contexte de la décolonisation de l'Empire britannique» (Fassin 2008) et la France.

Le dispositif des comités éthiques est pour l'instant peu présent en France, mais avec une harmonisation des normes de la recherche scientifique en sciences sociales pourrait mener à l'arrivée d'une contrainte éthique dans les universités et centres de recherche français. De nombreux ouvrages se sont déjà consacrés à la question éthique en anthropologie et dénotent d'un enthousiasme sans précédent pour cette question (Paoletti, 2014; Bonté, 1991; Fluehr-Lobban, 2002; Caplan, 2004). Le lien avec la bioéthique et le monde académique a souvent été décrit comme la seule influence. L'influence de la biomédecine ne reste pas cependant la seule explication, car Fassin l'explique en ces termes :

«Si l'évaluation des protocoles de recherche de sciences sociales par des comités d'éthique inspirés par le modèle biomédical (...) tend à devenir la norme dans de nombreux pays, les associations professionnelles de sociologie et d'anthropologie n'ont toutefois pas été en reste pour produire leurs propres codes éthiques sans attendre qu'on les leur impose.» (Fassin, 2008 : 12)

La production du document signé traduit souvent moins le souci de protéger la personne que de protéger le chercheur (Fassin, 2008). Ce document n'est pas sans rappeler les normes des entreprises, qui sont similairement créées pour protéger la firme.

Les associations professionnelles comme la AAA²¹, aux Etats-Unis, établissent les instructions et *policies* générales de conduite et d'éthique. C'est le Code d'éthique

²¹ American Anthropological Association fondée en 1902 regroupe les chercheurs en anthropologie culturelle, archéologie, linguistique, anthropologie physique et d'anthropologie médicale.

rédigé en 1971 qui établit les principes de la responsabilité professionnelle de l'anthropologue, avec comme contexte la guerre du Vietnam qui a marqué les sciences sociales nord-américaines.

Les contextes de guerre et de conflits armés permettent la plupart du temps d'engager les débats sur la place de l'anthropologue sur son terrain (Price, 2011), ce qui pendant longtemps était laissé à la discrétion de chaque chercheur. Hours et Selim (2000) décrivent le besoin éthique comme surgissant dans des contextes de dérégulation poussée. Même si les codes éthiques ont une valeur indicative, ils ne poursuivent pas avec des sanctions les chercheurs.

«Plutôt que d'y voir une sorte de réaction — dans un sens ou dans un autre — on peut considérer que cette double demande d'«ethnographie de la bioéthique» et d'«éthique de l'ethnographie» (Parker, 2007)

3. Entre anthropologie de l'éthique et éthique de l'anthropologie

En observant l'évolution de la question éthique en entreprise, j'en suis venue progressivement au constat que la même passion éthique était présente en anthropologie. Bien que les échelles varient, l'éthique entrepreneuriale est plus diffusée dans les pays anglo-saxons, parallèlement dans le cas de l'anthropologie, les chartes éthiques et comités sont aussi les plus développés dans ces mêmes pays. Il serait donc bon de s'interroger sur le rapport qu'entretiennent ces deux éthiques et leur implication dans un système moral plus large en pleine mutation.

A. La morale ordinaire / quelques questions d'éthique

Le titre « Entre anthropologie de l'éthique et éthique de l'anthropologie » est emprunté partiellement à un chapitre de Didier Fassin : *Entre ethnographie de l'éthique et éthique de l'ethnographie* (2008), il décrit particulièrement bien la situation complexe dans laquelle se trouvent les anthropologues étudiant les questions d'éthique, qu'elle soit entrepreneuriale, politique ou biomédicale. L'anthropologie en tant que discipline est aussi impliquée dans la société qui l'entoure et n'échappe pas à ce tournant éthique (Robbins, 2010; Fassin, 2014). La position d'observateur devient donc plus compliquée si une démarche réflexive n'est pas entamée sur le sujet.

Cet objet pourtant ordinaire, car intrinsèque à la condition humaine, est difficilement remis en question dans le cadre de l'anthropologie, car il a longtemps été

étudié comme composante inséparable du social. Une étude réflexive sur la récente passion éthique de l'anthropologie serait pourtant bénéfique.

La première question a été de Norbert Elias qui s'interrogea sur les postures épistémologiques de la distanciation et de l'engagement (1993). Aux États-Unis, Howard S. Becker posa la question : De quel côté sommes-nous (1967)? Il postulera ensuite que l'anthropologie devrait se placer du côté des dominés pour une raison simplement morale.

Nancy Scheper-Hugues, dans un article fondateur *The Primacy of the Ethical* (1995), posa les jalons pour une anthropologie politiquement et moralement engagée. En mettant les politiques de la représentation et le pouvoir qu'il procurait aux anthropologues au centre de l'analyse, Scheper-Hughes remet en cause la neutralité méthodologique et les postures morales plus larges de l'anthropologie. L'ignorance d'une injustice sous-entend pour l'auteur l'implication de l'anthropologue dans le système de pouvoir et de silence préexistants.

De la même manière que la morale façonne les choix des entreprises, l'anthropologue est aussi sujet à ces dilemmes éthiques. Le monde académique a tendance à justifier sa posture de spectateur et revendiquer une objectivité, voire une neutralité de leur production scientifique, ces questionnements ont longtemps été laissés « sans commentaires » (Copans, 1999).

Plusieurs événements²² ont remis en question la posture de l'anthropologue sur son terrain. Ainsi, la morale des anthropologues s'est progressivement installée dans le débat de la discipline, il s'agissait à ce moment de restituer l'anthropologie comme sujet historique et social avant tout (Bonté, 1999).

Marc Augé il y a vingt ans a commencé à parler des crises qu'abrite l'anthropologie, cependant une anthropologie de l'anthropologie demeure selon

²² Seconde Guerre Mondiale, Décolonisation, Guerre du Vietnam par exemple

Copans (2000), l'ultime tabou très peu exploré — pas plus qu'au début du siècle dernier en tout cas. Il appelle à une étude comparative de différentes traditions anthropologiques et ses rapports qu'elles entretiennent avec leurs sociétés respectives.

Le point commun entre les traditions est une pratique du terrain mythique et très individualisé, ce qui ne rend pas la discussion sur la morale de l'ethnographie plus simple. «L'extrême individualisation de l'expérience de terrain amène pourtant l'anthropologue à considérer celui-ci comme "chasse gardée"» (Bonté, 1991). Cette morale tacite et personnelle de l'anthropologue est désormais appelée à l'explicitation, la normalisation et la bureaucratisation.

B. Les nouvelles bureaucraties de la vertu

Nous avons affaire à une bureaucratisation sans précédent de l'anthropologie, l'inflation normative dont elle témoigne n'est pourtant pas inédite à l'anthropologie. La diffusion de la bureaucratie néo-libérale, comme processus de formalisation et d'abstraction (Hibou, 2012), dans plusieurs domaines de la société a été commentée par Max Weber.

En effet, Weber a montré que la montée du capitalisme et du libéralisme allait de pair avec la montée de la bureaucratie (1959/2003). La montée de cette bureaucratie est le résultat de la rationalisation de l'existence humaine. Weber va même parler de la bureaucratisation dans tous les domaines (1971) en parlant des partis politiques, les lobbies, les Églises entre autres. Les enjeux de régulation et de normalisation croisent bien évidemment les questions de pouvoir et de gouvernance,

mais le constat est que plus on dérègle, plus on bureaucratise (Hours & Selim, 2000).

L'étude de la diffusion de ce modèle permet de repenser les configurations libérales contemporaines et leur influence sur les institutions de la société (Hibou, 2012). La bureaucratie de la morale est un phénomène récent, ce dispositif permet la coercition d'une morale rationalisée. Le rôle de l'Etat dans la société est alors à remettre en question. L'éthique rationalisée est-elle un signe du recul de l'état? C'est ce que propose Fassin, l'éthique est le signe de la fragmentation de l'État. (Fassin, 2006), le pouvoir bureaucratique constitue certes un exercice de pouvoir en soi. « Pour utiliser un vocabulaire foucauldien, on pourrait dire que la gouvernabilité contemporaine suppose le déploiement d'un registre éthique avec ses formes de justification et d'évaluation » (Fassin, 2008 : 120)

Un ouvrage particulier met en lumière les changements de mode de gouvernance : La bureaucratiation du monde à l'ère néolibérale de la politologue Béatrice Hibou. Elle étudie la diffusion du modèle bureaucratique néo-libéral. De la même manière que l'éthique s'est bureaucratisée dans les entreprises, ce mode de gestion des dilemmes moraux s'est installé dans la discipline anthropologique. Cette ambition pour une anthropologie transnationale effrénée que décrit Nancy Sheper-Hughes (1995) semble être un facteur d'affinités avec ce modèle.

Charles Bosk décrit un récit type de justification des comités éthiques : les abus commis par les chercheurs, une évaluation des risques puis des fiches de consentement éclairé. Pour décrire ces processus, il parle ainsi des nouvelles bureaucraties de la vertu, dont il détaille la géographie divisée en deux secteurs : le centre et la périphérie (2007). Au centre on retrouve les institutions qui gèrent la production et la diffusion des normes, à la périphérie se concentrent les procédures et bureaux. Les universités ont, selon Bosk reproduit ce modèle éthique, où l'on se préoccupe essentiellement de faire respecter les règles formellement. Le discours

éthique en anthropologie se concentre surtout sur des questions de responsabilité et de bienveillance.

L'impératif de responsabilité et de bienveillance ne se résume cependant pas à l'application procédurale de codes définissant des règles de bonne conduite. (Jacob, 2007). Jacob rapproche l'éthique de la recherche anthropologique et l'éthique entrepreneuriale en ce qu'elles témoignent de la bureaucratisation des éthiques modernes. Cette rationalisation de la morale dans la société du risque est révélatrice du passage d'une éthique de responsabilité à une éthique de conviction, comme étudié plus tôt (Robbins, 2010).

En effet, la question n'est pas de contrôler ou même de moraliser l'ethnographie — tout comme le capitalisme —, mais bien de se libérer en quelque sorte de la culpabilité. Didier Fassin se positionne contre ce mode de raisonnement moral et pense que la solution ne se trouve pas dans la mise en œuvre de normes, codes et règles, mais dans le dialogue et l'explication des questions éthiques (2007). Beaucoup d'anthropologues résistent cependant à cette bureaucratisation de la morale au sein de la recherche (Fassin, 2007 ; Bonté, 1991 ; Caplan, 2003).

C. Vers une éthique de l'anthropologie ?

L'étude de l'éthique est d'autant plus complexe que l'anthropologie elle-même est impliquée dans sa propre éthique. Parker appelle à porter une attention particulière à ce phénomène qui a plusieurs tenants, dont un qu'il nomme éthique de l'ethnographie (2007) qui concerne la discipline comme organisation professionnelle (associations, comités). Fassin décrit dans son article *The Ethical Turn in Anthropology*, les tenants et aboutants de ce tournant éthique :

« Finally, little reflexive attention has been paid to the historical meaning of the recent ethical turn in anthropology. A significant evolution of contemporary society has been (...) the invocation of ethics in a wide range of human activities, from finance or development to medicine and research (...) The critical examination of this parallel evolution of society and those who study it seems all the more necessary. (...) By echoing the language used by politicians, corporate groups, public relations strategists, and non-governmental organizations, among others, social scientists contribute to produce and legitimize it. » (Fassin, 2014 : 433)

Il est important de noter l'évolution parallèle de l'anthropologie dans la société et la manière dont elle influence les autres domaines, ou du moins la manière dont ils s'interinfluencent. Joel Robbins appelle à une plus grande réflexivité quant au changement de positionnement moral de l'anthropologie en tant que discipline, selon lui un déplacement vers une éthique déontologique s'est opéré dans les deux dernières décennies et il dénonce cette « béquille déontologique » (2010) qui permet de justifier une amoralité qui ressemblerait presque à son homologue économique (Caillé, 200). En commentant un article de Speed (2006), il met avant ce tournant déontologique, en montrant que tout comme dans les autres domaines de la société :

« In a world where we are unable to gauge the practical consequences of our actions (...) we best lay down clear deontological rules for what constitutes good practice and make sure to follow them, finding our sense of moral security in the fact of our having done so. » (Robbins, 2010 : 127)

L'étude de l'éthique entrepreneuriale sous un angle plus large nous a permis de dégager des logiques locales ainsi que globales et d'observer les articulations qui animent le discours éthique contemporain. Ainsi, nous avons pu voir

la manière dont le discours moral est invoqué et utilisé dans notre société post-industrielle et quels changements de raisonnement moral ont rythmé les décennies passées, en entreprise comme en anthropologie.

L'anthropologie de l'anthropologie reste une aventure périlleuse qui appelle à la mesure. Il existe une difficulté réelle à étudier la morale de l'anthropologie en tant qu'institution, un espace de discussion réflexif devrait être plus investi. En effet, étudier le changement de raisonnement moral qui touche l'anthropologie n'est pas aisé mais l'étude de l'éthique entrepreneuriale offre une vision alternative de ce tournant. L'éthique entrepreneuriale constitue en cela un objet ordinaire, mais tellement édifiant en ce qu'il nous apprend de nous même. Et n'est-ce pas là le but de la démarche anthropologique ?

CONCLUSION

Tout au long de ce mémoire, j'ai esquissé plusieurs aspects que l'éthique entrepreneuriale peut prendre en anthropologie et surtout ce qu'elle nous apprend de la discipline. Généralement conçue comme relevant du champ de l'anthropologie de l'entreprise ou du management, l'éthique entrepreneuriale se positionne pourtant aux frontières de nombreux objets. L'enjeu principal de ce mémoire fut d'explorer l'éthique entrepreneuriale en dehors de ces champs d'investigation habituels. Dans un premier temps, un passage par l'anthropologie politique m'aura permis de traiter les problématiques relatives au pouvoir et à la mondialisation, ainsi que les réseaux de pouvoir et la gouvernance de l'entreprise en tant qu'institution (Dolan & Rajak, 2016).

Son usage dans l'entreprise relève essentiellement du marketing et du management comme nous l'avons étudié (Partridge, 2011). Mais en se concentrant sur la production du discours éthique, d'autres enjeux sociaux se dégagent. Comme

nous l'avons établi, il ne s'agit pas plus d'une moralisation de la société que d'un changement de raisonnement moral que l'on peut nommer éthicisation. L'éthique entrepreneuriale offre un cadre analytique privilégié pour décrire ce tournant éthique, ce terme polysémique pose pourtant quelques questions méthodologiques.

Cela m'a ouvert la porte à une réflexion plus poussée sur la nature de l'entreprise comme institution sociale et la manière dont la morale était mobilisée au sein de celle-ci. J'ai donc ensuite exploré l'éthique entrepreneuriale par le prisme de l'anthropologie de l'éthique et de la morale. Cette démarche peut sembler évidente, mais n'a été que peu abordée en anthropologie. Ce rapprochement a cependant permis de mettre en évidence un changement de raisonnement moral dans le capitalisme que l'on retrouve parallèlement dans le protestantisme. Mais contre toute attente en anthropologie aussi.

Le discours de l'économie s'est progressivement axé sur une éthique de conviction — en termes wébériens — selon Robbins (2010). Cette posture où « one focuses on knowing and intentionally following appropriate rules and not on the consequences of one's rule-governed actions. » (Robbins, 2010 : 124). L'adhésion massive à des normes et des chartes à la place de modifications du mode de production montre bien un déplacement vers ce raisonnement. Dans la bioéthique, on retrouve l'usage du formulaire de consentement, qui n'est pas sans rappeler son homologue anthropologique, il a plutôt vocation à protéger l'institution plutôt que l'enquête. Ceci nous amène donc à remettre en question la morale de l'anthropologie en tant qu'institution et les problèmes méthodologiques que cela amène.

Dans ce contexte social changeant, il est important de garder un œil réflexif sur l'implication de sa discipline dans les changements ordinaires de la société, dont la morale. L'éthique entrepreneuriale nous permet donc à travers son observation d'étudier l'évolution parallèle de la morale de l'anthropologie.

J'utilise donc l'éthique entrepreneuriale comme un biais méthodologique pour étudier de manière plus large la porosité entre les institutions académiques et le

monde économique. L'éthique entrepreneuriale se révèle donc être un objet complexe, qu'un simple mémoire ne saurait présenter de façon exhaustive, ce qui laisse de nombreuses questions en suspens. Son principal intérêt réside principalement en ce qu'elle nous apprend de notre société de manière plus large.

L'anthropologie comme institution morale est un sujet encore trop peu exploré, qui mériterait réflexion. Comme toute institution, l'anthropologie est composée de subjectivités produisant leur propre morale. C'est ce réseau complexe de personnes et de pouvoir qui rend la question fascinante.

En touchant au champ de l'anthropologie réflexive et à la méthodologie, cette analyse de l'éthique entrepreneuriale nous renseigne parallèlement sur le tournant qu'est en train de prendre l'anthropologie. Des scandales ont aussi touché la discipline²³, il serait pertinent d'observer la réaction institutionnelle de tels événements. Il s'agit d'utiliser l'étude de l'éthique entrepreneuriale comme biais méthodologique pour réaliser une anthropologie réflexive de ce que l'on pourrait appeler une éthique anthropologique.

Ceci nous amène à penser la question de la résilience des anthropologues face aux normes éthiques ou comment les anthropologues au niveau individuel résistent-ils ou pas à ces normes et négocient-ils leur propre pratique professionnelle? Comment observer les méthodes de normalisation dans une institution comme l'anthropologie ? C'est avec ces questionnements que je voudrais commencer une ethnographie dans une association professionnelle d'anthropologie.

« The fate of our times is characterized by rationalization and intellectualization and, above all, by the disenchantment of the world. » Max Weber

²³ L'affaire *Darkness in Eldorado* impliqua un anthropologue, dans une campagne de vaccin chez Yanomami qui fit polémique.

BIBLIOGRAPHIE

Abélès, Marc. 2002. *Nouveaux Riches (Les): Un ethnologue dans la Silicon Valley*. Odile Jacob.

Arnsperger, Christian, Philippe Van Parijs et others. 2003. *Ethique économique et sociale*. La découverte Paris.

Asad, Talal. 2009. *Genealogies of religion: Discipline and reasons of power in Christianity and Islam*. JHU Press.

Bakken, Tore. 2009. « Risk, Responsibility and Conscience », in Christina Garsten et Tor Hernes (éds.) *Ethical Dilemmas in Management* Routledge.

Bauman, Zygmunt. 1988. *Freedom* U of Minnesota Press.

Becker, Howard S. 1967. « Whose side are we on », *Social problems*, vol. 14, n° 3 : 239-247.

Beck, Ulrich. 2003. *La société du risque globalisé revue sous l'angle de la menace terroriste*. Presses universitaires de France.

Bonte, Pierre. 1991. « Questions d'éthique en anthropologie », *Sociétés contemporaines*, vol. 7, n° 1 : 73-85.

Bosk, Charles L. 2007. « The New Bureaucracies of Virtue or When Form Fails to Follow Function », *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, vol. 30, n° 2 : 192-209.

Bourdieu, Pierre, Pierre Bourdieu, France Sociologist, Pierre Bourdieu et France Sociologue. 1958. *Sociologie de l'Algérie*. Presses universitaires de France Paris.

Bridgman, Todd. 2009. « No Smoke Without Fire? », in Christina Garsten et Tor Hernes (éds.) *Ethical Dilemmas in Management*. Routledge.

Caillé, Alain et Ahmet Insel. 2000. *Ethique et économie: l'impossible (re) mariage?* La Découverte.

Calabrese, Andrew. 2005. « Communication, global justice and the moral economy », *Global Media and Communication*, vol. 1, n° 3 : 301-315.

Campbell, Leland, Charles S. Gulas et Thomas S. Gruca. 1999. « Corporate Giving Behavior and Decision-Maker Social Consciousness », *Journal of Business Ethics*, vol. 19, n° 4 : 375-383.

Caplan, Pat. 2004. *The ethics of anthropology: Debates and dilemmas* Routledge. Center for History and New Media. s. d. *Guide rapide pour débiter*,

Copans, Jean. 2000. « Mondialisation des terrains ou internationalisation des traditions disciplinaires ? », *Anthropologie et sociétés*, vol. 24, n° 1 : 21-42.

Copans, Jean. 1999. « Comment to Pels' Professions of duplexity », *Current Anthropology*, vol. 40, n° 2 : 116-118.

Csordas, Thomas J. 2013. « Morality as a Cultural System? », *Current Anthropology*, vol. 54, n° 5 : 523-546.

Devji, Faisal. 2005. *Landscapes of the jihad: militancy, morality, modernity* Cornell University Press.

Dolan, Catherine et John Humphrey. 2000. « Governance and trade in fresh vegetables: the impact of UK supermarkets on the African horticulture industry », *Journal of development studies*, vol. 37, n° 2 : 147-176.

Dolan, Catherine et Dinah Rajak. 2016. *The Anthropology of Corporate Social Responsibility*. Berghahn Books, Incorporated.

Dolan, Catherine et Dinah Rajak. 2011. « Introduction: Ethnographies of corporate ethicizing », *Focaal*, vol. 2011, n° 60 : 3-8.

Dolan, Catherine S. 2007. « Market affections: Moral encounters with Kenyan fairtrade flowers », *Ethnos*, vol. 72, n° 2 : 239-261.

Durkheim, Émile et others. 1906. « Détermination du fait moral », *Sociologie et philosophie*: 49-90.

Edel, Abraham. 1962. « Anthropology and ethics in common focus », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. 92, n° 1 : 55-72.

Edel, Abraham. 1953. « Some relations of philosophy and anthropology », *American Anthropologist*, vol. 55, n° 5 : 649-660.

Edel, May May Mandelbaum, May M. Edel et Abraham Edel. 1959. *Anthropology and ethics: The quest for moral understanding*. Transaction Publishers.

Elias, Norbert. 1993. « Engagement et distanciation », *Paris: Fayard*.

Emmanuel, Lévinas. 1982. « Ethique et infini », *Paris, Le Livre de Poche, «Biblio essais*.

Evans-Pritchard, Edward E. 1950. « Marriage customs of the Luo of Kenya », *Africa*, vol. 20, n° 02 : 132-142.

Fassin, Didier. 2014. « The ethical turn in anthropology: Promises and uncertainties », *HAU: Journal of Ethnographic Theory*, vol. 4, n° 1 : 429-435.

Fassin, Didier. 2012. *A Companion to Moral Anthropology* John Wiley & Sons.

Fassin, Didier. 2009. « Les économies morales revisitées » Éditions de l'EHESS.

Fassin, Didier. 2008a. « Beyond good and evil? Questioning the anthropological discomfort with morals », *Anthropological Theory*, vol. 8, n° 4 : 333-344.

Fassin, Didier. 2008b. « L'éthique, au-delà de la règle », *Sociétés contemporaines*, n° 3 : 117-135.

Fassin, Didier. 2006. « L'humanitaire contre l'Etat, tout contre », *Vacarme*, n° 1 : 15-19.

Fassin, Didier et Samuel Lézé. 2013. *La question morale. Une anthologie critique*. Presses Universitaires de France.

Fassin, Didier et Wiktor Stoczkowski. 2008. « Should anthropology be moral? A debate », *Anthropological Theory*, vol. 8, n° 4 : 331-332.

Faubion, James D. 2011. *An anthropology of ethics*. Cambridge University Press.

Faubion, James D. 2010. « From the ethical to the thematical (and back): Groundwork for an anthropology of ethics », *Ordinary ethics: Anthropology, language, and action*: 84-103.

Faubion, James D. 2001. « Toward an anthropology of ethics: Foucault and the pedagogies of autopoiesis », *Representations*, vol. 74, n° 1 : 83-104.

Fluehr-Lobban, Carolyn. 2002. *Ethics and the profession of anthropology: dialogue for ethically conscious practice*. Rowman Altamira.

Foucault, Michel. 2014a. *Dits et écrits: 1970-1975* Editions Gallimard.

Foucault, Michel. 2014b. *Dits et écrits:(1980-1988)* Editions Gallimard.

Foucault, Michel. 2001. « L'Hermeneutique du sujet: Cours au Collège de France (1981-1982) ».

Foucault, Michel. 1994. « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits*, vol. 4: 222-243.

Gallenga, Ghislaine. 2016. « The Anthropology of Business Ethics: Worth Thinking about! », *Journal of Business Anthropology*, vol. 2, n° 1 : 7-19.

Gallenga, Ghislaine. 2013. « L'éthique entrepreneuriale: un objet anthropologique? », *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n° 21 : 21-36.

Gallenga, Ghislaine et Jérôme Soldani. 2013. *Lectures anthropologiques de l'éthique entrepreneuriale*.

Garsten, Christina, Professor Adjunct Professor Tor Hernes et Tor Hernes. 2008. *Ethical Dilemmas in Management*Routledge.

Guyer, Jane I. 2007. « Prophecy and the near future: Thoughts on macroeconomic, evangelical, and punctuated time », *American Ethnologist*, vol. 34, n° 3 : 409-421.

Hénaff, Marcel. 2003. « La nouvelle philanthropie capitaliste », *L'Homme*, n° 167-168 : 307-313.

Hénaff, Marcel. 2000. « L'éthique catholique et l'esprit du non-capitalisme », *Revue du MAUSS semestrielle*, n° 15 : 35-66.

Hibou, Béatrice. 2012. *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*La Découverte.

Hoeyer, Klaus, CharlesL Bosk, Wendy Espeland, Carol Heimer, SusanE Kelly, Kevin Meethan, Cris Shore, Pat Spallone et Klaus Hoeyer. 2005. « Studying Ethics as Policy: The Naming and Framing of Moral Problems in Genetic Research 1 », *Current Anthropology*, vol. 46, n° S5 : S71-S90.

Hottois, Gilbert. 1996. « Éthique de la responsabilité et éthique de la conviction », *Laval théologique et philosophique*, vol. 52, n° 2 : 489-498.

Hours, Bernard et Monique Selim. 2000. « Pratiques et axiologies de l'anthropologie face à la domination politique », *Anthropologie et sociétés*, vol. 24, n° 2 : 111-127.

Howell, Signe. 2005. *The ethnography of moralities*Routledge.

Illies, Christian. 2003. *The grounds of ethical judgement: New transcendental arguments in moral philosophy*Oxford University Press.

Jonas, Hans. 1995. « Le principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique (1979) », *Paris, Flammarion*,«Champs.

Kearney, Michael. 1995. « The local and the global: The anthropology of globalization and transnationalism », *Annual review of anthropology*. 547-565.

Keck, Frédéric. 2003. « Des biotechnologies au biopouvoir, de la bioéthique aux biopolitiques », *Multitudes*, no 12, n° 2 : 179-187.

Kelly, Michael et Michel Foucault. 1994. *Critique and power: recasting the Foucault/Habermas debate*MIT press.

Koestenbaum, Peter. 1987. *The heart of business: Ethics, power, and philosophy* Saybrook Publishing Company.

Ladd, John. 1970. « Morality and the ideal of rationality in formal organizations », *The Monist*. 488-516.

Laidlaw, James. 2002. « For an anthropology of ethics and freedom », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 8, n° 2 : 311-332.

Lambek, Michael. 2010. *Ordinary Ethics: Anthropology, Language, and Action* Fordham Univ Press.

Lambek, Michael, Veena Das, Didier Fassin et Webb Keane. 2015. *Four Lectures on Ethics: Anthropological Perspectives* Hau.

Laroche, Hervé. 2008. « 10 Overmanagement and the problem of moral consciousness », *Ethical Dilemmas in Management*. 132.

Laroche, Hervé. 1995. « From decision to action in organizations: decision-making as a social representation », *Organization science*, vol. 6, n° 1 : 62-75.

Latour, Bruno. 1987. *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers Through Society* Harvard University Press.

Levinas, Emmanuel. 1983. « Philosophie, justice et amour : Entretien avec Emmanuel Lévinas », *Esprit (1940-)*, n° 80/81 (8/9 : 8-17).

Lock, Margaret . 1993. *Encounters with Aging: Mythologies of Menopause in Japan and North America* University of California Press.

Løgstrup, Knud Ejler. 1971. « The ethical demand ».

Lutz, Catherine et Geoffrey M. White. 1986. « The anthropology of emotions », *Annual review of anthropology*. 405-436.

Mahmood, Saba. 2005. « Politics of piety », *The Islamic Revival and the Feminist Subject*.

Malinowski, Bronislaw. 2013. *Crime and Custom in Savage Society - An Anthropological Study of Savagery* Read Books Ltd.

Malinowski, Bronislaw. 1963. « Les argonautes du Pacifique occidental », *Revue Française de Sociologie*, vol. 4, n° 2 : 224.

Massé, Raymond. 2009. « Anthropologie des moralités et de l'éthique: essai de définitions », *Anthropologie et sociétés*, vol. 33, n° 3 : 21-42.

Massé, Raymond. 2000. « Présentation: L'anthropologie au défi de l'éthique », *Anthropologie et sociétés*, vol. 24, n° 2 : 5-11.

Max, Weber. 1964. « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », *Paris, Plon*.

Paoletti, Isabella. 2013. « Ethics and the Social Dimension of Research Activities », *Human Studies*, vol. 37, n° 2 : 257-277.

Paoletti, Isabella, Maria Isabel Tomás et Fernanda Menéndez. 2013. *Practices of Ethics: An Empirical Approach to Ethics in Social Sciences Research* Cambridge Scholars Publishing.

Paoletti, Isabella. 2014. « Introduction to the Special Issue: " Ethical Issues in Collecting Interactional Data" », *Human Studies*, vol. 37, n° 2 : 167.

Parker, Michael. 2007. « Ethnography/ethics », *Social science & medicine*, vol. 65, n° 11 : 2248-2259.

Partridge, Damani James. 2011. « Activist Capitalism and Supply-Chain Citizenship », *Current Anthropology*, vol. 52, n° S3 .

Polanyi, Karl. 1983. « La grande transformation ».

Price, David H. et others. 2011. *Weaponizing anthropology: Social science in service of the militarized state* AK Press.

Rajak, Dinah. 2011. *In good company: An anatomy of corporate social responsibility* Stanford University Press.

Rajak, Dinah. 2006. « 15. The gift of CSR: power and the pursuit of responsibility in the mining industry ».

Robbins, Joel. 2007a. « Between reproduction and freedom: Morality, value, and radical cultural change », *Ethnos*, vol. 72, n° 3 : 293-314.

Robbins, Joel. 2007b. « Causality, ethics, and the near future », *American Ethnologist*, vol. 34, n° 3 : 433-436.

Robbins, Joel. 2010. « On the pleasures and dangers of culpability », *Critique of Anthropology*, vol. 30, n° 1 : 122-128.

Robbins, Joel. 2004. « The globalization of Pentecostal and charismatic Christianity », *Annual review of anthropology*. 117-143.

Salmon, Anne. 2009. « Les démarches éthiques des entreprises. Inculquer des normes pour responsabiliser individuellement les salariés? », *Sociologies pratiques*, n° 1 : 51-63.

Salmon, Anne. 2007a. « L'offre éthique des entreprises. », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 116 : 77-96.

Salmon, Anne. 2007b. *La tentation éthique du capitalisme* La Découverte Paris.

Salmon, Anne. 2002. *Ethique et ordre économique: Une entreprise de séduction*, Paris. CNRS Editions.

Salmon, Anne. 2000. « Réveil du souci éthique dans les entreprises : un nouvel esprit du capitalisme? », *Revue du MAUSS semestrielle*, n° 15 : 296-319.

Sampson, Steven. 2016. « The "Right Way": Moral Capitalism and the Emergence of the Corporate Ethics and Compliance Officer », *Journal of Business Anthropology*, vol. 2, n° 1 : 65-86.

Sayer, Andrew. 2005. *The moral significance of class* Cambridge University Press.

Scheper-Hughes, Nancy. 1995a. « The Primacy of the Ethical: Propositions for a Militant Anthropology », *Current Anthropology*, vol. 36, n° 3.

Scheper-Hughes, Nancy. 1995b. « The primacy of the ethical: propositions for a militant anthropology », *Current anthropology*, vol. 36, n° 3 : 409-440.

Sen, Amartya. 2009. « Ethique et économie », *Quadrige, PUF*, vol. 3.

Shannon, Jennifer. 2007. « Informed Consent: Documenting the Intersection of Bureaucratic Regulation and Ethnographic Practice », *PoLAR: Political and Legal Anthropology Review*, vol. 30, n° 2 : 229-248.

Shore, Cris et Susan Wright. 2003. *Anthropology of policy: Perspectives on governance and power* Routledge.

Shore, Cris, Susan Wright et Davide Però. 2011. *Policy worlds: Anthropology and the analysis of contemporary power* Berghahn Books.

Smith, Adam et Jean-Antoine Roucher. 1991. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* chez Buisson, Libraire.

Spar, Debora L. et Lane T. La Mure. 2009. « The Power of Activism », in Christina Garsten et Tor Hernes (éds.) *Ethical Dilemmas in Management* Routledge.

Speed, Shannon. 2006. « At the crossroads of human rights and anthropology: Toward a critically engaged activist research », *American Anthropologist*, vol. 108, n° 1 : 66-76.

Stafford, Charles. 2010. « The Punishment of Ethical Behavior », *Ordinary ethics: anthropology, language, and action*: 187-206.

Terrenoire, Jean-Paul. 1991. « Sociologie de l'éthique professionnelle. contribution à la réflexion théorique », *Sociétés contemporaines*, vol. 7, n° 1 : 7-33.

Thompson, Edward Palmer. 1963. *The making of the English working class*. IICA.

Touraine, Alain. 1992. *Critique de la modernité* Fayard.

Ulrich, BECK. 2001. *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*. Champs essais.

Weber, Max. 2003. *Le savant et le politique: une nouvelle traduction* Découverte.

Weber, Max. 1971. « Économie et société, vol. 1 », *Paris, Plon*: 513.

Weeratunge, N. 2010. P. 328-348. IN: Lambek, M.(ed.) *Ordinary ethics: anthropology, language and action* Fordham University Press, New York.

Welker, Marina, Damani J. Partridge et Rebecca Hardin. 2011. « Corporate lives: New perspectives on the social life of the corporate form », *Current Anthropology*, vol. 52, n° S3 .

Zaloom, Caitlin. 2006. *Out of the pits: Traders and technology from Chicago to London* University of Chicago Press.

Zigon, Jarrett. 2008. *Morality: an anthropological perspective* Berg.

Zigon, Jarrett. 2007. « Moral breakdown and the ethical demand a theoretical framework for an anthropology of moralities », *Anthropological Theory*, vol. 7, n° 2 : 131-150.

Résumé :

Généralement conçue comme relevant du champ de l'anthropologie de l'entreprise ou du management, l'éthique entrepreneuriale se positionne pourtant aux frontières de nombreux objets. L'enjeu principal de ce mémoire fut d'explorer l'éthique entrepreneuriale en dehors de ces champs d'investigation habituels. L'étude s'est surtout axée sur l'évolution du discours capitaliste vers une éthique de conviction. Mais il est important de noter que l'anthropologie est aussi impliquée dans ce tournant éthique et que l'étude de l'éthique entrepreneuriale permet d'observer parallèlement ce changement social.